

RÉDUISONS

TRIONS

VALORISONS



Rapport annuel 2022

sur le prix et la qualité du service public de
prévention et de gestion des déchets
ménagers et assimilés



Table des matières

1	INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS.	4
1.1	LE TERRITOIRE DESSERVI EN 2022.	4
1.1.1	Le périmètre.	4
1.1.2	La population desservie	5
1.2	LE SERVICE GESTION DES DECHETS	5
1.2.1	Faits marquants 2022	5
1.2.2	Accueil	6
1.2.3	Livraisons de conteneurs et communication de proximité	7
1.3	LA COLLECTE EN PORTE A PORTE	8
1.3.1	Harmonisation des modes de collectes.	9
1.3.2	Les ordures ménagères	10
1.3.3	Les emballages	11
1.4	LA COLLECTE EN APPORT VOLONTAIRE.	11
1.5	LES CORBEILLES DE PROPETE.	13
1.6	MESURES DE PREVENTION DE LA SECURITE DANS LA COLLECTE ET LE TRANSPORT.	15
1.7	TONNAGES DES ORDURES MENAGERES ET DU TRI SELECTIF	16
1.7.1	Tonnages d'ordures ménagères et des recyclables sur le territoire de Pornic aggro pays de Retz	16
1.7.2	Ratio par habitant de la collecte sélective et des ordures ménagères (sur population DGF)	17
1.7.3	Qualité des emballages collectés.	19
1.8	AUTRES COLLECTES.	23
1.8.1	La collecte des textiles	23
1.8.2	La collecte des encombrants.	24
1.9	LES DECHETERIES	25
1.9.1	Situation et horaires d'ouverture des déchèteries	25
1.9.2	Faits marquants en 2022 dans l'organisation des déchèteries.	26
1.9.3	Fréquentation des déchèteries	27
1.9.4	Tonnages des déchets collectés en déchèteries	29
1.9.5	Ratios par habitant (population DGF) sur les flux tout-venant et déchets verts collectés en déchèterie.	32
1.10	COLLECTE DES DECHETS ASSIMILES (NON MENAGERS) PRIS EN CHARGE PAR LE SERVICE PUBLIC.	32
1.10.1	Déchets des entreprises, artisans commerçants, professions libérales et administrations.	32
1.10.1.1	La redevance spéciale « Gros Producteurs ».	32
1.10.1.2	Collecte du carton des professionnels.	33
1.10.1.3	Dépôts de professionnels en déchèteries.	34
1.10.2	Les déchets produits dans les campings.	34
2	PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES	36
2.1	ACTIONS MENEES SUR LA REDUCTION DES FLUX A COLLECTER ET A TRAITER.	36
2.1.1	Soutien au compostage individuel.	36
2.1.2	Soutien au compostage de quartier.	37
2.1.3	Campagne de communication sur la gestion de proximité des bio déchets.	37
2.1.4	Stop Pub.	39
2.1.5	Ressourcerie l'Atelier Retz Emploi – Le réemploi	39
2.2	ANIMATIONS SUR LA REDUCTION DES DECHETS ET LE GESTE DE TRI.	40
2.2.1	Animations scolaires.	40
2.2.2	Visites grand public de l'Eco Centre.	41
2.2.3	Semaine du développement durable.	41
2.2.4	Animations estivales	42
2.2.5	Semaine Européenne de la Réduction des Déchets	43
2.2.6	Autres animations	45

2.2.7	<i>Bilan total</i>	47
2.2.8	<i>Pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010</i>	47
3	INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT	48
3.1	NATURE ET LOCALISATION DES UNITES DE TRAITEMENT	48
3.1.1	<i>Valorisation des papiers</i>	48
3.1.2	<i>Valorisation des emballages</i>	48
3.1.3	<i>Valorisation du verre</i>	48
3.1.4	<i>Devenir des déchets collectés en déchèterie</i>	49
3.1.5	<i>Traitement des ordures ménagères</i>	49
3.1.5.1	Présentation de l'Eco Centre	50
3.1.5.2	Partenariat avec la Communauté de Communes Sud Estuaire.	50
3.2	DONNEES 2022 DU FONCTIONNEMENT DE L'ECO CENTRE	51
3.3	SUIVI POST EXPLOITATION DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DE L'AIGUILLON	54
3.4	SUIVI POST EXPLOITATION DE L'INSTALLATION DE STOCKAGE DE DECHETS NON DANGEREUX DES 6 PIECES	54
3.5	TAUX GLOBAL DE VALORISATION MATIERE ET VALORISATION ENERGETIQUE DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES ET INDICE DE REDUCTION DES QUANTITES DE DECHETS NON DANGEREUX NON INERTES ADMIS EN ISDND	55
4	INDICATEURS FINANCIERS	56
4.1	MODALITES D'EXPLOITATION DU SERVICE D'ELIMINATION	56
4.2	PRINCIPALES PRESTATIONS REMUNEREES A DES ENTREPRISES SUR CONTRAT	56
4.2.1	<i>Prestations de collecte, transfert et tri</i>	56
4.2.2	<i>Prestations d'exploitation des déchèteries</i>	57
4.2.3	<i>Prestations de traitement des ordures ménagères</i>	59
4.3	MONTANT ANNUEL DES DEPENSES ET RECETTES LIEES AU FONCTIONNEMENT DU SERVICE	59
4.4	MODALITES DE FINANCEMENT	61
4.4.1	<i>Modalités de financement</i>	61
4.4.2	<i>Recettes de l'agglomération liées au tri sélectif</i>	62
4.5	COUTS AIDES A LA TONNE	63
4.6	COUTS AIDES PAR HABITANTS ET PAR AN	63

Le présent rapport a pour objet de rassembler et présenter les différents éléments techniques et financiers relatifs au prix et à la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets du territoire de la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz pour l'année 2022. La collectivité exerce la compétence collecte et traitement des déchets ménagers et assimilés. Ceux-ci sont collectés en porte à porte et en apport volontaire en quatre flux distincts : ordures ménagères, emballages, papiers, verre et via l'exploitation d'un réseau de sept déchèteries. Elle gère également l'Eco Centre composé d'une unité de valorisation organique et d'une installation de stockage de déchets non-dangereux (ISDND). Le financement de la gestion des déchets est assuré par TEOM et ses redevances spéciales.

1 INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS A LA COLLECTE DES DECHETS.

1.1 Le territoire desservi en 2022.

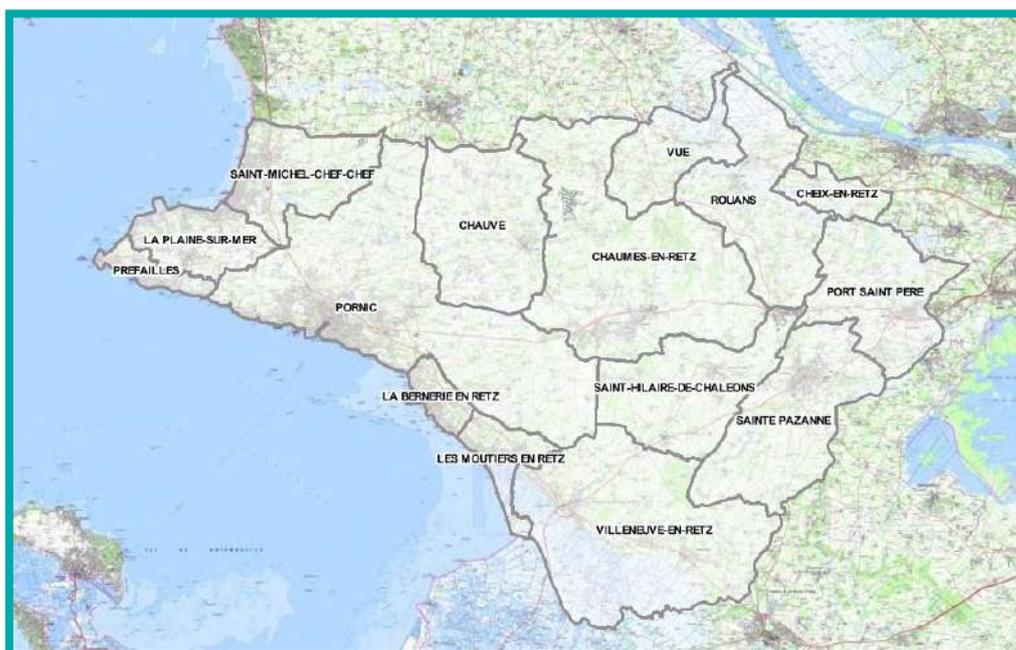
A compter du 1^{er} Janvier 2017, la communauté d'agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ, nouvelle collectivité issue de la fusion des Communautés de Communes de CŒUR PAYS DE RETZ et de PORNIC, reprend la compétence collecte et traitement des ordures ménagères et assimilés.

Elle est composée de 15 communes : Chaumes en Retz, Chauvé, La Bernerie en Retz, Les Moutiers en Retz, La Plaine sur Mer, Pornic, Préfaïlles, St Michel Chef Chef, Villeneuve en Retz, Saint Hilaire de Chaléons, Rouans, Vue, Cheix en Retz, Port Saint Père, et Sainte Pazanne.

La superficie du territoire est de 453 km² avec 43 km de côtes.

1.1.1 Le périmètre.

Figure 1: Carte du territoire de la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz en 2022



1.1.2 La population desservie

Tableau 1: Population 2022 par commune (Source : Fiches DGF Ministère de l'intérieur D.G.C.L)

	Population DGF	Population Insee	Résidence secondaire
CHAUMES-EN-RETZ	7 124	7 001	123
BERNERIE-EN-RETZ	5 318	3 093	2 225
VILLENEUVE-EN-RETZ	5 275	5 050	225
CHAUVE	3 055	2 976	79
CHEIX-EN-RETZ	1 134	1 128	6
MOUTIERS-EN-RETZ	2 728	1 786	942
PLAINE-SUR-MER	6 602	4 465	2 137
PORNIC	21 326	16 297	5 029
PORT-SAINT-PERE	3 012	2 972	40
PREFAILLES	2 775	1 264	1 511
ROUANS	3 167	3 107	60
SAINT-HILAIRE-DE-CHALEON	2 390	2 367	23
SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF	8 539	5 322	3 217
SAINTE-PAZANNE	7 147	7 112	35
VUE	1 656	1 640	16

Total population Insee : 65 580 habitants

Total population DGF : 81 248 habitants

1.2 Le service Gestion des déchets

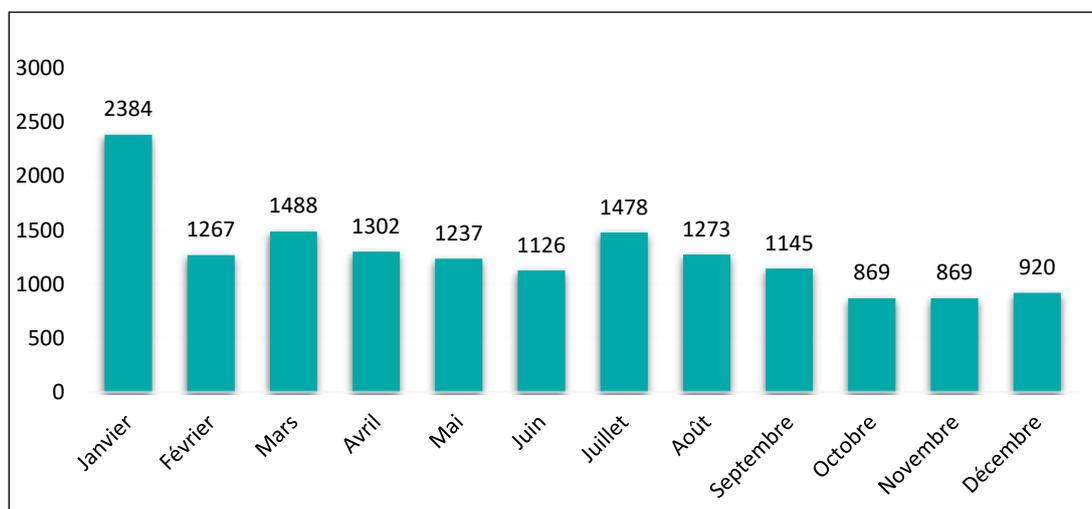
1.2.1 Faits marquants 2022

Cette année 2022 est marquée par plusieurs changements au sein du service Gestion des déchets :

- ❖ Modification du schéma directeur des collectes : fréquence de collecte des ordures ménagères et des emballages, secteurs et jours de collecte
- ❖ Un mode de tarification unique (La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)
- ❖ Dotation de bacs jaunes sur Villeneuve en Retz en remplacement des sacs jaunes
- ❖ Retrait des points de regroupements en campagne et dotation de conteneurs individuels
- ❖ Passage en benne « bi-compartmentées », diminution globale des trajets de la flotte de camions, remplacement du parc de bacs 660L emballages par des bacs 360L.
- ❖ Gestion internalisée de la livraison de conteneurs et de la communication de proximité avec deux agents en régie.

1.2.2 Accueil

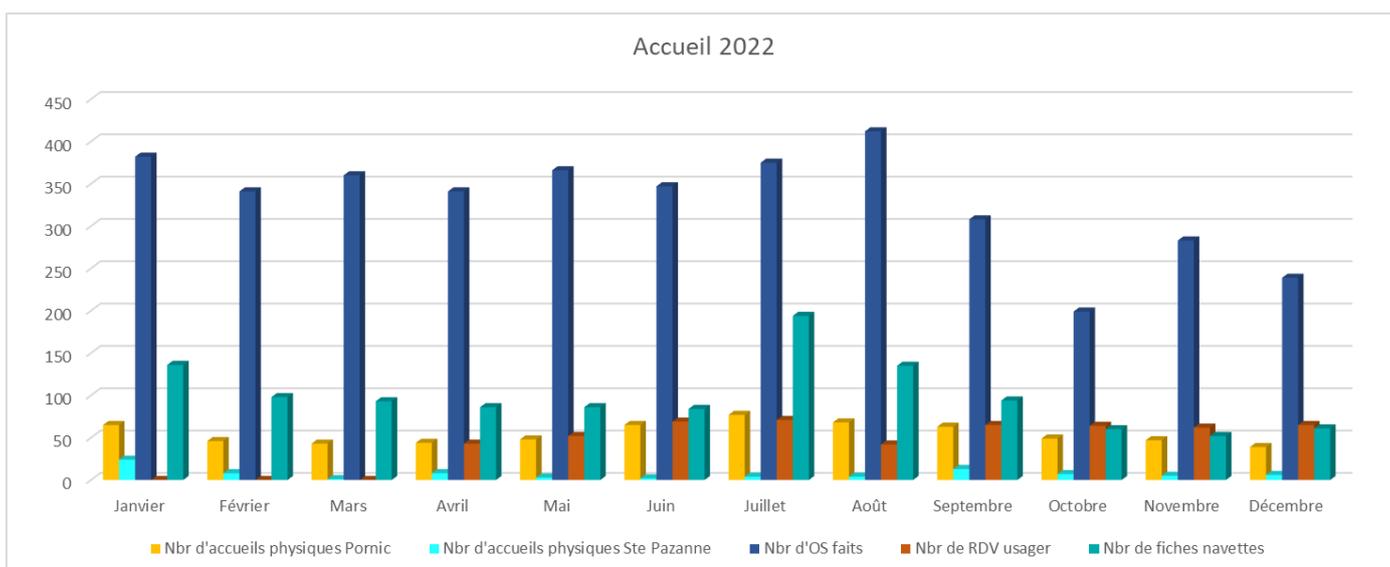
Figure 2: Evolution des appels téléphoniques sur l'année 2022.



On note une grande quantité d'appels sur le mois de janvier dus aux changements de fréquence et de jours de collecte sur l'ensemble du territoire à compter du 1^{er} Janvier 2022. On peut définir plusieurs types d'appels :

- ❖ Les réclamations relatives aux changements de fréquences de collecte
- ❖ Les réclamations relatives aux oublis de collecte
- ❖ Les demandes d'informations concernant le changement de mode de facturation (passage à la TEOM)
- ❖ Les demandes de changement de taille de bac suite aux réductions de fréquences de collecte sur certaines communes
- ❖ Les déménagements / emménagements

Figure 3: Evolution des données d'accueil sur l'année 2022.



On note un nombre important de demandes d'interventions (nombre d'OS) jusqu'à fin Août 2022. Ces interventions ont pour but de changer les bacs présents sur un foyer. Ces modifications sont faites lorsqu'un usager a un bac cassé ou une modification du nombre de personnes dans son foyer.

La plupart des interventions sont dues aux changements de fréquences sur les secteurs où la collecte est réalisée tous les 15 jours.

Les changements de jours de collecte ont quant à eux engendré une augmentation du nombre de fiches navette (fiche réclamation) auprès du prestataire de collecte.

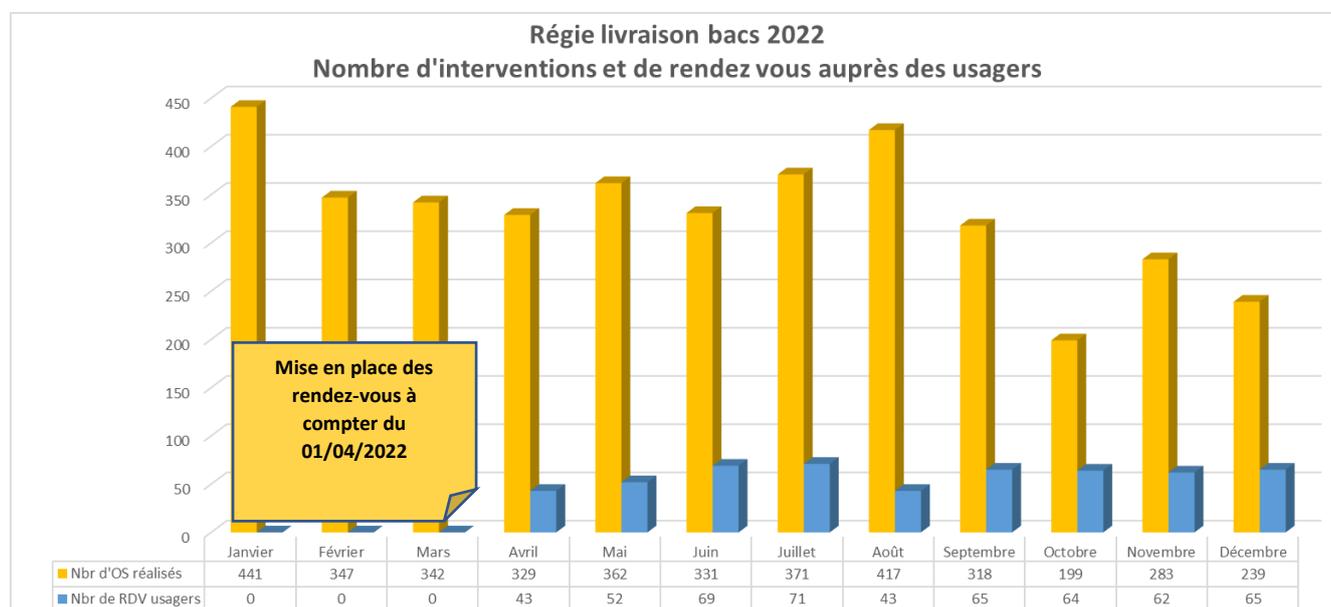
1.2.3 Livraisons de conteneurs et communication de proximité

Depuis le 1^{er} janvier 2022, Pornic Agglo Pays de Retz a choisi d'organiser en interne la livraison des conteneurs et la communication de proximité auprès des usagers. Pour cela, 2 agents ont été recrutés sur une période test de 2 ans. Les principales missions de ces agents sont les suivantes :

- Informations sur la collecte (jours de collecte, consignes de présentation des conteneurs...) et communication autour des thématiques de réduction (sensibilisation au compostage) et de tri des déchets (rappel des consignes de tri)
- Livraison des conteneurs et des composteurs aux usagers
- Gestion du parc de conteneurs, de sacs et de composteurs (contrôle du stock, réception des livraisons, lavage, réparation, évacuation des conteneurs cassés...)

En 2022, les agents ont réalisé 3 979 interventions (nombre d'OS réalisés) et sensibilisé 534 usagers. Pour cela, ils ont parcouru plus de 43 000 kilomètres.

Figure 4: Nombre d'interventions et de rendez-vous auprès des usagers en 2022.



Depuis octobre 2022, les usagers ont la possibilité de répondre à un questionnaire de satisfaction après chaque rencontre. 99 questionnaires ont été complétés au cours des 3 derniers mois de l'année. Cette évaluation a permis de faire ressortir les éléments suivants :

- 100 % des usagers trouvent un bénéfice à rencontrer et échanger avec un agent de l'agglomération
- 89 % des usagers ont appris des choses sur la collecte et les consignes de tri en vigueur sur le territoire
- 79 % des usagers vont changer leur geste de tri suite aux informations données par l'agent
- 98 % des usagers sont satisfaits de la qualité du service

1.3 La collecte en Porte à Porte

Depuis le 1^{er} janvier 2022, un nouveau rythme de collecte des déchets a été mis en place sur le territoire de Pornic aggro Pays de Retz. Les secteurs, la fréquence et les jours de collecte ont été modifiés donc de nouveaux calendriers de collectes et un nouveau Guide des déchets ont été distribués aux usagers (annexes 1 & 2).

Figure 5: Exemple de calendrier de collecte



Le territoire de Pornic aggro Pays de Retz est divisé en 28 secteurs de collecte répartis sur 15 communes.

Tableau 2: Fréquence de collecte des flux en porte à porte.

		LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
CHAUMES EN RETZ	Secteur 1 - Chéméré			●			
	Secteur 2 - Arthon				●		
CHAUVÉ	Toute la commune				○		
CEIX EN RETZ	Toute la commune	●					
LA BERNERIE EN RETZ	Secteur 1		●○				
	Secteur 2		○				
LA PLAINE SUR MER	Toute la commune						●●
LES MOUTIERS EN RETZ	Secteur 1		●●				
	Secteur 2		○				
PORNIC	Nv secteur 1(Ex 1,2,5)	●○					
	Nv secteur 2 (Ex 6,7,8)			●○			
	Secteur 3			●○			
	Secteur 4		●○				
	Nv secteur 5 (Ex 9)		○				
	Nv secteur 6 (Ex 11)			○			
	Nv secteur 7 (Ex10)	○					
PORT SAINT PÈRE	Secteur 1				○		
	Secteur 2		●				
PRÉFAILLES	Toute la commune		●○				
ROUANS	Secteur 1	●					
	Secteur 2		●				
SAINTE PAZANNE	Toute la commune					●	
ST HILAIRE DE CHALÉONS	Toute la commune			○			
ST MICHEL CHEF-CHEF	Secteur 1	●●					
	Secteur 2			●○			
	Secteur 3	○					
VILLENEUVE EN RETZ	Toute la commune					○	
VUE	Toute la commune			●			

- Collecte des ordures ménagères hebdomadaire
- Collecte des ordures ménagères + sélectif **Semaines Impaires**
- Collecte des ordures ménagères + sélectif **Semaines Paires**

1.3.1 Harmonisation des modes de collectes.

Parmi les changements opérés début 2022, la collectivité a souhaité harmoniser les modes de collecte sur tout le territoire et doter tous les usagers de bacs individuels :

- A Villeneuve-en-Retz, chaque foyer a été doté d'un bac jaune qui vient remplacer les sacs jaunes pour le tri des emballages valorisables. Ainsi, ce sont près de **2138 bacs jaunes distribués**.
- Dans les hameaux de Chaumes-en-Retz, Chauvé, Pornic, Saint-Michel-Chef-Chef et Villeneuve-en-Retz, les bacs de regroupement collectifs ont été, pour la grande majorité, supprimés. Chaque foyer a été livré d'un bac noir pour les ordures ménagères et d'un bac jaune. **1342 bacs emballages et ordures ménagères ont été distribués**.

Ces opérations se sont déroulées de décembre 2021 à mars 2022.

Figure 6: courrier "Avis de passage" pour la livraison des bacs de collecte.



Ces actions ont visé à améliorer la qualité du service, du tri et la salubrité publique (diminution des dépôts sauvages) avec le remplacement de tous les bacs collectifs en campagne au profit de bacs individuels. Au total, ce sont près de **140 points de regroupements** qui ont été retirés en 2022.

Figure 7: Exemple de flyer distribué aux usagers suite au retrait des points de regroupements.



1.3.2 Les ordures ménagères

L'ensemble des foyers est doté de conteneurs individuels pour la collecte de leurs ordures ménagères hormis quelques lieux difficiles d'accès pour les véhicules de collecte où les usagers disposent de bacs collectifs (point de regroupement) sauf le secteur de la ville Haute de Pornic qui continue à être collecté en sac (sauf résidents pouvant remiser les bacs).

Le territoire de Pornic agglo Pays de Retz est divisé en deux secteurs concernant la fréquence de collecte des ordures ménagères (voir Tableau 2).

Figure 8: Carte représentant les fréquences de collecte d'ordures ménagères.



❖ La collecte hebdomadaire

La collecte des ordures ménagères a lieu une fois par semaine toute l'année pour tous les secteurs situés à l'Ouest de la route bleue. En effet, sur cette partie le territoire est fortement impacté par le tourisme tout au long de l'année et la production de déchets y est donc plus importante.

❖ La collecte tous les 15 jours

A l'Est de la route bleue, la collecte des ordures ménagères a lieu tous les quinze jours aux mêmes jours que la collecte des emballages. Cette partie du territoire est occupé en grande partie par des résidents permanents et composé de maisons individuelles avec jardin, où la pratique du compostage est facilitée. Cette réorganisation a pour objectif de réduire l'empreinte carbone du service de collecte en réduisant le nombre de tournées des camions bennes et d'optimiser le coût de cette collecte.

1.3.3 Les emballages

Depuis le 1^{er} Janvier 2018, la Communauté d'Agglomération est passée en « extension des consignes de tri », c'est-à-dire le tri dans le bac jaune de l'ensemble des emballages en plastiques, acier, aluminium et cartons.

Figure 9 : Autocollant mis sur les bacs emballages concernant les extensions de tri.



Pour la collecte des emballages, l'ensemble des foyers est doté de conteneur à couvercle jaune ou sacs jaunes. La collecte des emballages a lieu tous les 15 jours, semaines paires ou impaires du calendrier (voir tableau 2) en fonction du secteur de collecte (Annexe 1).

Pour le secteur Ouest de la Route Bleue, sur la période juillet/ Août, la collecte des emballages est réalisée toutes les semaines en même temps que la collecte d'ordures ménagères.

1.4 La collecte en Apport Volontaire.

Les verres et les papiers sont collectés en apport volontaire sur l'ensemble du territoire de Pornic aggro Pays de Retz.

Figure 10: Consignes de tri du verre et des papiers sur l'ensemble du territoire.



La Communauté d'agglomération est touristique et composée d'un nombre important de résidences secondaires. De ce fait, un réseau de colonnes enterrées et semi-enterrées pour la collecte des verres, papiers, emballages et ordures ménagères a été mis en place. Il permet aux estivants de déposer leurs déchets lors de leurs visites ou séjours sur le territoire, au moment de leur départ. Ces sites apportent également une solution aux résidents permanents en cas de surplus ponctuel.

Depuis 2016, la collectivité déploie, de manière modérée, ce type de mobilier sur des sites stratégiques pour répondre à cette problématique de dépôt lors des départs des résidences secondaires ou vacanciers du territoire.

Tableau 3: Nombre de colonnes d'apport volontaire par commune (sans les campings).

Colonnes Enterrées et Semi-Enterrées	Ordures Ménagères	Emballages	Verre	Papier
LA BERNERIE EN RETZ	4	4	4	4
LA PLAINE SUR MER	7	7	7	7
LES MOUTIERS EN RETZ	2	2	2	2
PORNIC	12	13	13	13
PREFAILLES	4	4	4	4
SAINTE PAZANNE			4	2
SAINT HILAIRE DE CHALEONS		1	1	1
SAINT MICHEL CHEF CHEF	5	5	5	5
VILLENEUVE	1	1	1	1
Colonnes aériennes				
CHAUMES EN RETZ		3	18	17
CHAUVE		1	11	11
CHEIX EN RETZ		1	4	4
LA BERNERIE EN RETZ		4	12	11
LA PLAINE SUR MER		2	10	10
LES MOUTIERS EN RETZ		1	5	5
PORNIC	1	7	46	42
PORT SAINT PÈRE	1		11	11
PREFAILLES		3	7	7
ROUANS		1	12	12
SAINT HILAIRE DE CHALEONS		2	10	10
SAINTE PAZANNE		1	15	14
SAINT MICHEL CHEF CHEF		8	19	18
VILLENEUVE EN RETZ		6	13	13
VUE		1	7	7
TOTAL	37	78	234	230

1 colonne pour
1 041
habitants

1 colonne pour
347
habitants

1 colonne pour
353
habitants

Figure 11: Nombre de sites de PAV sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz.

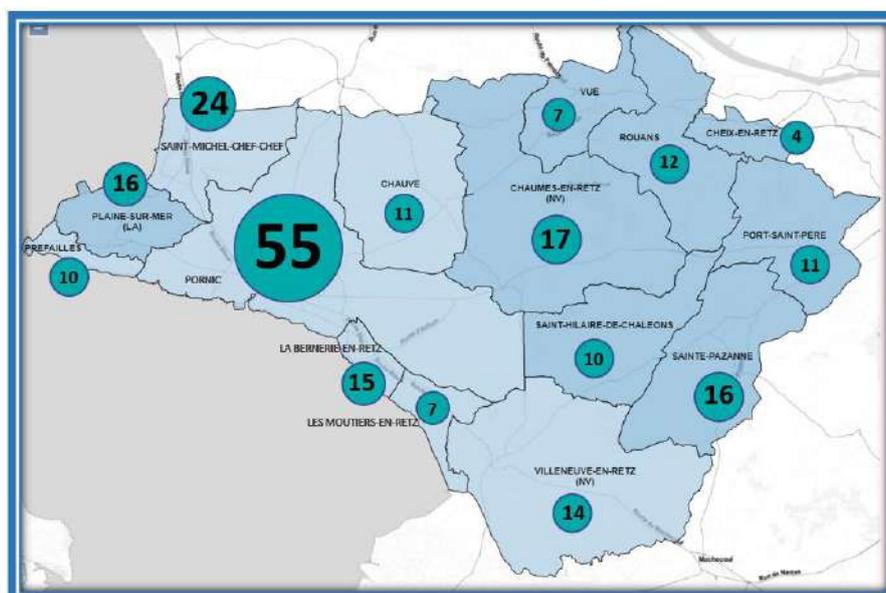


Tableau 5: Répartition et nombre de corbeille de propreté.

Commune	Nombre de corbeilles	Tri EMB	TRI VERRE
CHAUMES-EN-RETZ	58	1	0
CHAUVE	26	0	0
LA BERNERIE-EN-RETZ	87	2	2
LA PLAINE-SUR-MER	95	0	0
LES-MOUTIERS-EN-RETZ	39	0	0
PORNIC	175	14	11
PORT-SAINT-PÈRE	16	0	0
PREFAILLES	69	4	4
ROUANS	18	0	0
SAINTE-PAZANNE	40	2	0
SAINT-HILAIRE-DE-CHALEONS	15	0	0
SAINT-MICHEL CHEF-CHEF	125	1	1
VILLENEUVE-EN-RETZ	31	0	0
VUE	14	0	0
TOTAL	808	24	18

Tableau 6: tonnages emballage et verre des corbeilles de propretés en 2022.

TONNAGES DISPOSITIFS DE TRI	Janv.	Fév.	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil.	Août	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Total
Emballages (en T)	0,16	0,14	0,66	0,78	1,28	0,88	0,78	2,72*	3,94*	4,52*	5,32*	1,10*	22,28*
Verre (en T)	1,10	1,02	0,70	2,36	3,42	3,18	5,50	6,94	2,62	0,68	1,46	0,58	29,56

*collecte mutualisée avec la collecte des emballages des rues étroites, le tonnage indiqué est donc surévalué et ne correspond pas uniquement à la collecte des corbeilles de propreté emballages.

Les dispositifs de tri sur les corbeilles de propretés ont permis la collecte séparée de tonnages significatifs d'Emballage et de Verre.

◆ Appel à Manifestation d'Intérêt sur le Tri Hors Foyer CITEO

L'agglomération, en partenariat avec les communes, a candidaté et a été lauréate de l'Appel à Manifestation d'Intérêt sur le Tri Hors Foyer lancé par CITEO. Ce projet piloté par le service Gestion des Déchets s'étale sur les années 2022/2023 et a permis le financement, à hauteur de 60 %, de 140 nouvelles corbeilles de tri pour 14 communes.

Deux types d'équipements de contenances différentes ont été choisis afin de correspondre au mieux au lieu d'implantation et de tenir compte des variations d'affluence en fonction des saisons.



1.6 Mesures de prévention de la sécurité dans la collecte et le transport.

Afin de garantir la sécurité des personnes, la collectivité et le prestataire de collecte se sont engagés au respect de la recommandation de la CNAM R 437 qui précise que « la marche arrière n'étant pas prévue au code de la route, cette manœuvre constitue un mode de fonctionnement anormal même dans les impasses. En conséquence et par exemple, pour éviter les accidents dus aux marches arrière, il faut privilégier la création de points de regroupement à l'entrée de chaque impasse. ». Ainsi, un certain nombre d'habitants ramènent leurs conteneurs en bout d'impasse. Les services travaillent à la suppression totale des marches arrière sur l'ensemble du territoire.

De plus la collectivité travaille en collaboration avec le prestataire de collecte à la suppression des « points noirs » de collecte sur l'ensemble des trajets en porte à porte et en apport volontaire.

Figure 12: Exemple de flyer distribué aux habitants d'une impasse pour la présentation des bacs en regroupement.

MODIFICATION DE COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

LA BACONNIÈRE CHAUVÉ

Madame, Monsieur,

L'agglomération Pornic agglo Pays de Retz en charge de la gestion des déchets sur le territoire souhaite harmoniser le mode de collecte et améliorer la qualité du service en proposant une dotation en bacs individuels au lieu des bacs collectifs. Cette dotation permettra aussi d'améliorer la qualité du tri en responsabilisant individuellement les usagers sur la gestion de leurs déchets et enfin permettra de résoudre les problèmes de salubrité publique (dépôts sauvages, tri non conforme...) liés à ces points de regroupement en campagne.

Un bac pour les ordures ménagères et un bac pour les emballages valorisables vont donc vous être livrés gratuitement. Les points de regroupement avec les bacs collectifs seront alors retirés.

Pour rappel, les collectes des ordures ménagères et des bacs jaunes sont effectuées tous les 15 jours les **jeudis des semaines paires** du calendrier.

Les conteneurs individuels seront à présenter soit :

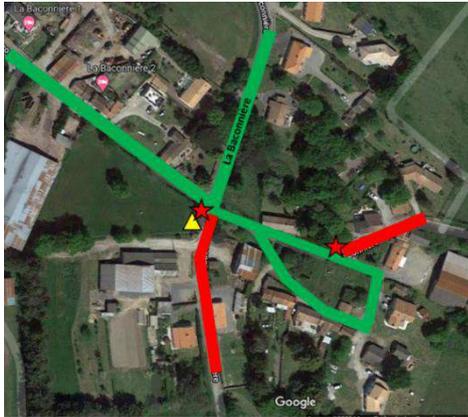
- Directement devant votre habitation pour les habitations situées sur l'axe principal de circulation des camions.
- En point de présentation le long de l'axe principal de circulation pour les habitations situées dans des impasses où les véhicules de collecte ne peuvent pas circuler et manœuvrer en toute sécurité.

Pour vous aider, vous trouverez un plan au verso de ce flyer.

Pour éviter tout problème de salubrité, les bacs devront être présentés sur la voirie la veille au soir des jours de collecte et être remis le plus tôt possible après la collecte sur les propriétés.

La collecte en porte à porte sera effective dès réception des conteneurs individuels. Nous vous remercions d'utiliser vos conteneurs et de ne plus utiliser les bacs collectifs, ils vont être supprimés.

Vous remerciant par avance de votre compréhension et de votre participation aux gestes de tri.



■ Voirie empruntée par les véhicules de collecte – conteneurs à présenter sur cet axe

■ Voirie non empruntée par les véhicules de collecte (marches arrière interdites). Collecte en point de présentation sur les axes principaux de circulation (★)

▲ Suppression du point de regroupement avec les bacs collectifs

POUR TOUTE QUESTION ?
Service Gestion des Déchets - 02 51 74 28 10
www.pornicagglo.fr

PORNIC agglo
PAYS DE RETZ

1.7 Tonnages des ordures ménagères et du tri sélectif

1.7.1 Tonnages d'ordures ménagères et des recyclables sur le territoire de Pornic agglomération Pays de Retz

En 2022 ont été collectées **14 622,64 tonnes d'ordures ménagères** (dont 1 114 tonnes en apport volontaire) sur le territoire de la Communauté d'agglomération Pornic agglomération Pays de Retz contre 15 100,21 tonnes en 2021 soit une baisse de 3,16%.

En 2022, ont été collectées en porte à porte et en apport volontaire **4 657,32 tonnes de verre**, **1 167,92 tonnes de papier** et **2 955,00 tonnes d'emballages** sur le territoire de la Communauté d'agglomération Pornic agglomération Pays de Retz.

Tableau 7: Tonnages des ordures ménagères et des recyclables collectées en 2022.

	OM		EMBALLAGES		VERRE		PAPIER	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Totaux porte à porte + apport volontaire	15 100,21	14 622,64	3 046,92	2 955,00	4 657,26	4 657,32	1 336,36	1 167,92
Variation 2021 et 2022 (%)	- 3,16 %		- 3,02 %		0 %		- 12,60 %	

Figure 13: Evolution des tonnages des ordures ménagères et du tri sélectif entre 2021 et 2022.

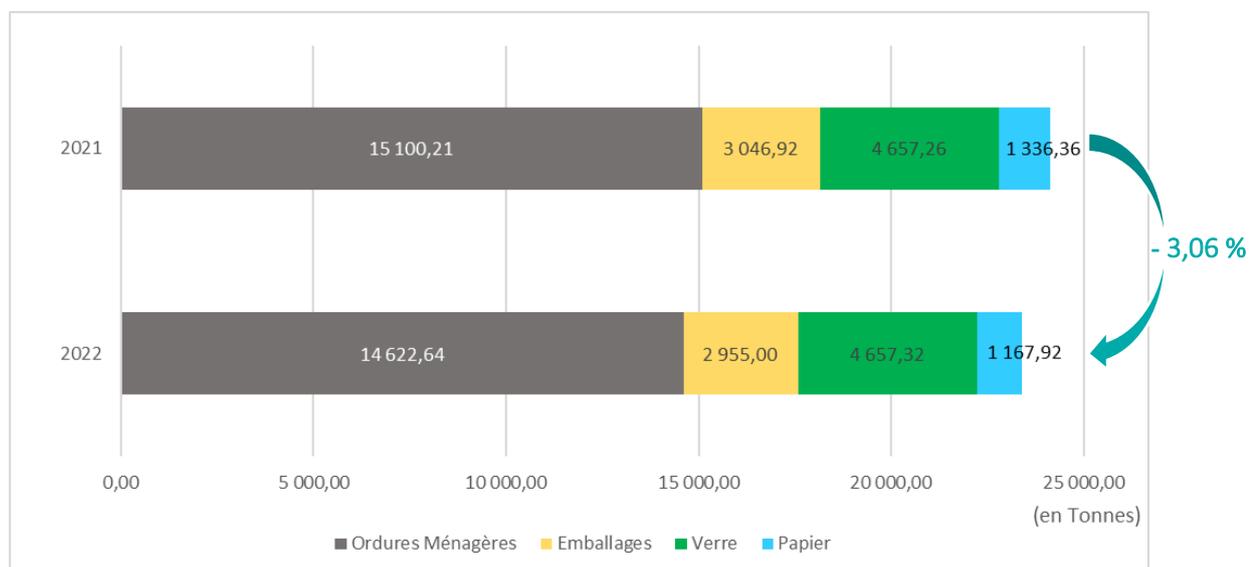
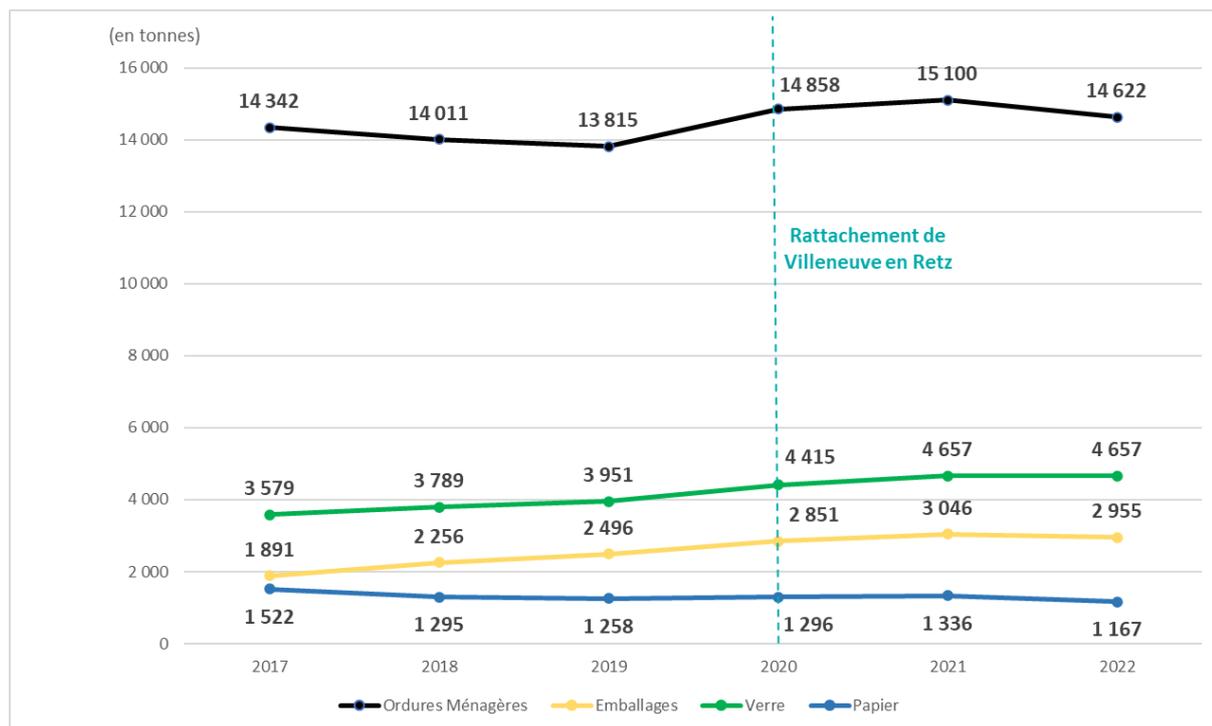


Figure 14: Evolution des tonnages globaux OM et tri sélectif depuis 2017.



1.7.2 Ratio par habitant de la collecte sélective et des ordures ménagères (sur population DGF)

Tableau 8: Ratio par habitant DGF des ordures ménagères et tri sélectif 2021 et 2022 sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz.

	2021 (80 441 habitants)	2022 (81 248 habitants)	Objectif du plan régional de prévention et de gestion des déchets en 2025	
Ratio ordures ménagères / habitant	187,72 kg/an	179,98 kg/an		124,20 kg/hab/an
Ratio recyclables / habitant	112,39 kg/an	108,07 kg/an		102,10 kg/hab/an
dont ration Verre / habitant	57,90 kg/an	57,32 kg/an		40,5 kg/hab/an
dont ratio Papiers / habitant	16,61 kg/an	14,37 kg/an		61,60 kg/hab/an
dont ratio Emballages / habitant	37,88 kg/an	36,37 kg/an		

Il est à noter que la particularité touristique du territoire de Pornic agglo Pays de Retz introduit un biais dans le calcul des ratios, la population DGF choisie pour ce calcul n'intègre pas la population de passage, les occupants des campings et des terrains de loisirs ainsi que l'activité des commerces collectés par le Service Public de Gestion des déchets.

Figure 15: Evolution des ratios par habitant (DGF) des ordures ménagères et du tri sélectif entre 2021 et 2022.

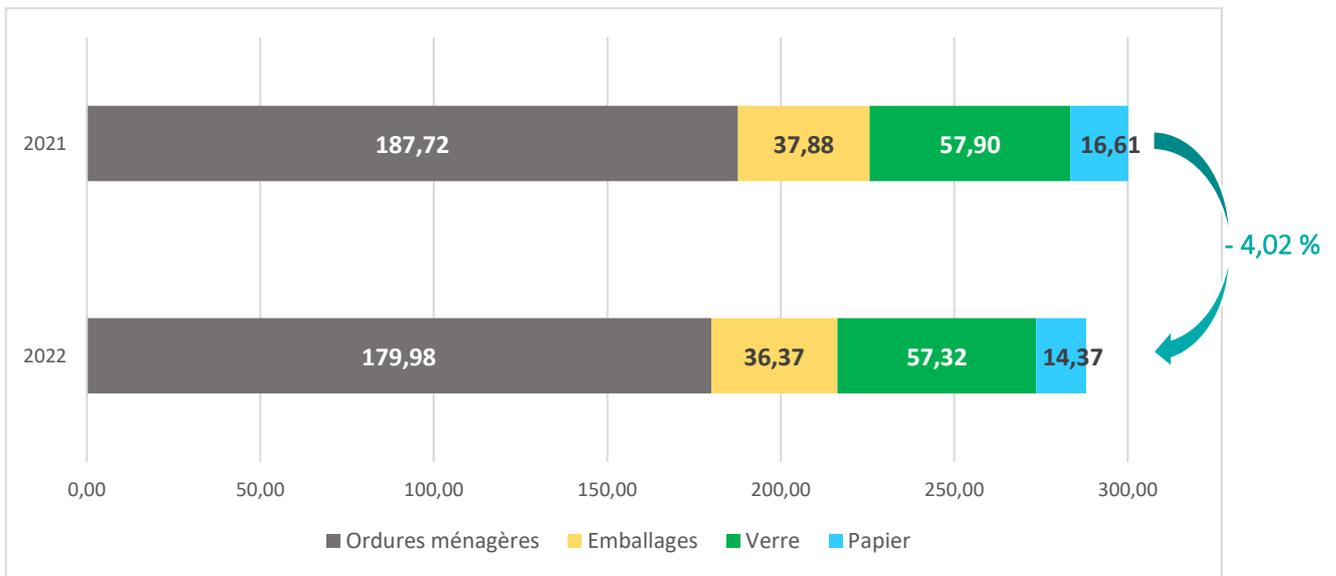


Figure 16: Evolution des ratios par habitant (DGF) des ordures ménagères et du tri sélectif depuis 2017.

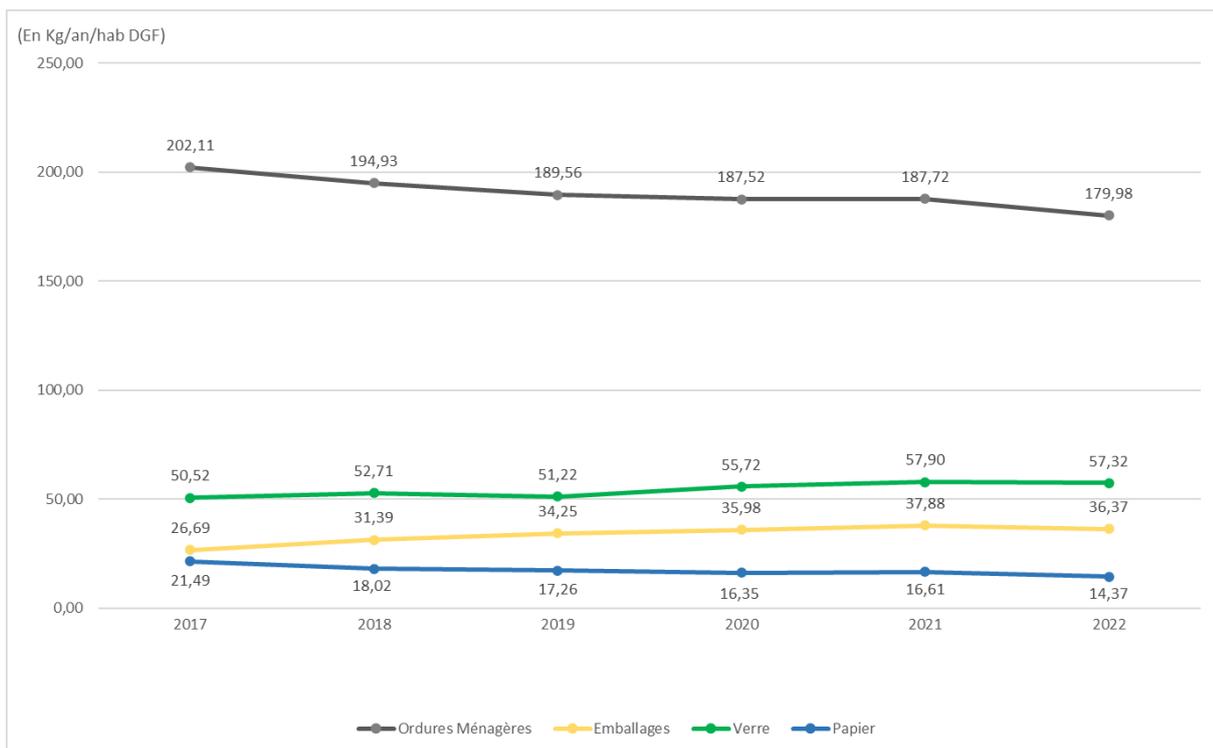
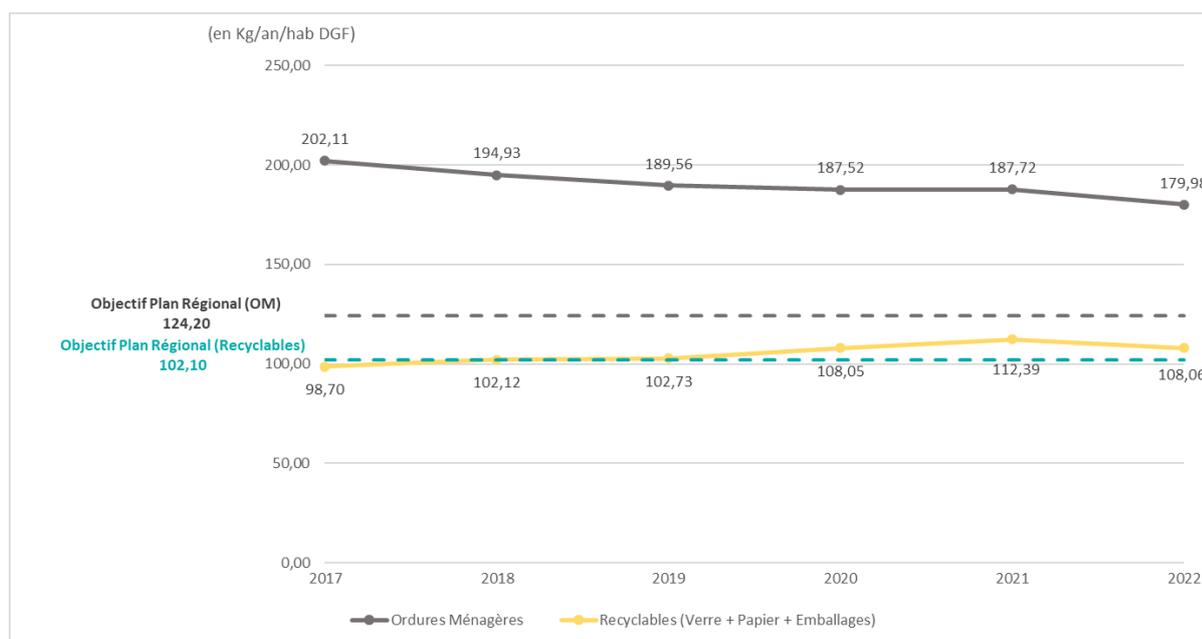


Figure 17: Evolution des ratios depuis 2017 par rapport au Plan Régional de prévention et de gestion des déchets en 2025.



1.7.3 Qualité des emballages collectés.

◆ Amonts de collecte

Le Service Gestion des Déchets réalise des opérations de contrôle de la qualité des bacs jaunes. Le principe est de vérifier la qualité de tri du bac jaune (juste en soulevant le couvercle) avant que le camion ne vienne le collecter. Un flyer de communication est alors automatiquement mis dans la boîte aux lettres du propriétaire du bac.

Figure 18: Fiche de contrôle des bacs jaunes.



Les bacs jaunes avec de grosses erreurs de tri (verre, déchets dangereux...) sont refusés à la collecte avec une étiquette rouge apposée à la poignée de leurs bacs.

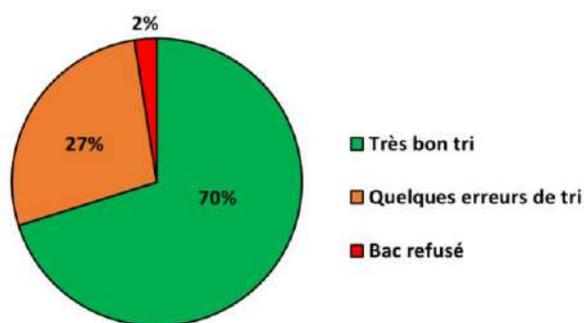


En 2022, **8 contrôles** ont été réalisés sur le territoire. A cette occasion, **766 bacs jaunes** ont été vérifiés. La majorité des usagers trie bien. La plupart des erreurs rencontrées sont :

- Les papiers
- Les ordures ménagères (restes alimentaires, textiles sanitaires (mouchoirs, essuis tout) ...
- Les plastiques hors emballages (objets divers en plastique).

A noter que les usagers enferment aussi souvent leurs emballages dans des sacs opaques alors que les emballages doivent être déposés en vrac dans le bac ou dans des sacs transparents.

Figure 19: Qualité du tri sur les contrôles des bacs jaunes en 2022.



◆ Les refus au quotidien

Dans le cadre de l'amélioration de la qualité du tri, les agents de collecte contrôlent au quotidien le contenu des bacs jaunes avant vidage. Si celui-ci est non conforme, le bac est refusé. Une étiquette est apposée sur le conteneur informant du refus et invitant les usagers à contacter le service gestion des déchets pour comprendre les raisons du refus. Les usagers sont sollicités pour retrier leur bac pour la prochaine collecte.

Sur l'année 2022, 492 conteneurs ont été refusés à la collecte pour cause de contenus non conformes aux règles de tri en vigueur sur le territoire. En moyenne, c'est moins d'un conteneur par tournée.

◆ Les caractérisations

La caractérisation est le tri par produit contenu dans le bac jaune (emballages) opéré selon la norme AFNOR X30-437 représentatif de l'ensemble des collectes de Pornic aggro Pays de Retz.

Le tableau suivant présente les résultats des caractérisations réalisées au cours de l'année 2022 sur les emballages collectés. Trois données sont représentées : les refus « vrais » c'est-à-dire hors papiers résiduels et les refus incluant les papiers résiduels.

- ❖ Les erreurs matières (hors papiers et hors extensions de tri)
- ❖ Les refus réel/ process (sans papiers et avec extensions de tri)
- ❖ Les refus globaux (avec papiers et avec extensions de tri)

Les papiers déposés dans les bacs jaunes suivent le circuit de tri des emballages alors qu'ils pourraient être directement recyclés via le circuit de recyclage du papier.

Tableau 9: Taux de refus des caractérisations du tri sélectif collecté en 2022 en comparaison avec 2020 et 2021.

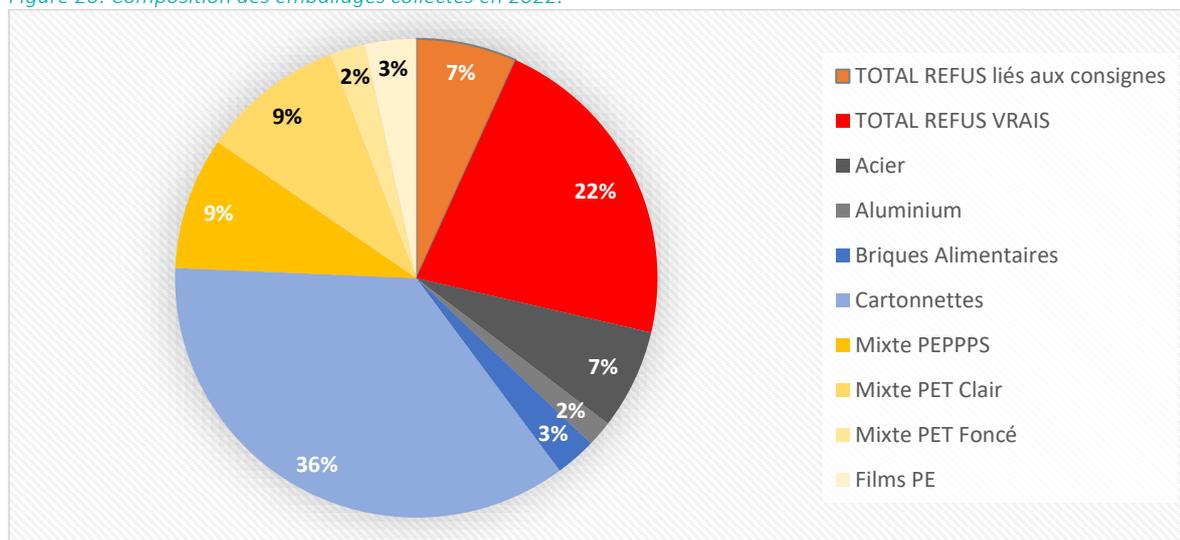
	Taux de refus (erreur matière)	Taux de refus réel (sans les papiers résiduels mais avec les emballages en extensions non recyclables)	Taux de refus global (avec les papiers résiduels)
Emballages 2020	19,95%	27,30%	33,84%
	- 4,35 points	- 4,79 points	- 3,14 points
Emballages 2021	15,60%	22,51%	30,70%
	- 1,75 points	- 0,62 points	- 2,05 points
Emballages 2022	13,85%	21,89%	28,65%

Le taux de refus est obtenu en calculant le rapport de la quantité de déchets non valorisables par la quantité totale des déchets caractérisés. Le taux de refus correspond aux erreurs de tri du bac jaune.

21,89 % des déchets du bac jaune (erreur de tri matière et papiers résiduels) devraient suivre des filières différentes. Il s'agit d'un poste d'économie important pour la collectivité.

Pour l'année 2022, 15 caractérisations ont été réalisées contre 8 en 2021.

Figure 20: Composition des emballages collectés en 2022.



Les graphiques suivants montrent la composition des refus et des tonnages valorisés du bac jaune en fonction des matières présentes et du tri effectué sur le centre de tri Vendée Tri.

Figure 21: Composition de refus de tri des emballages en 2022.

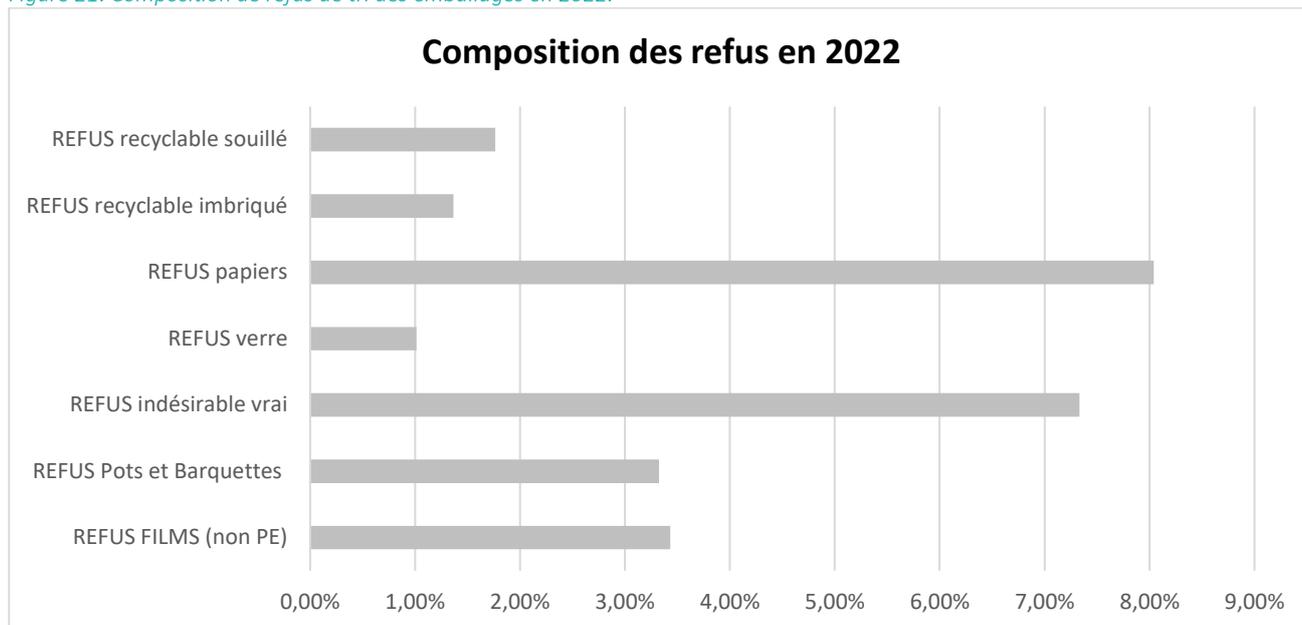
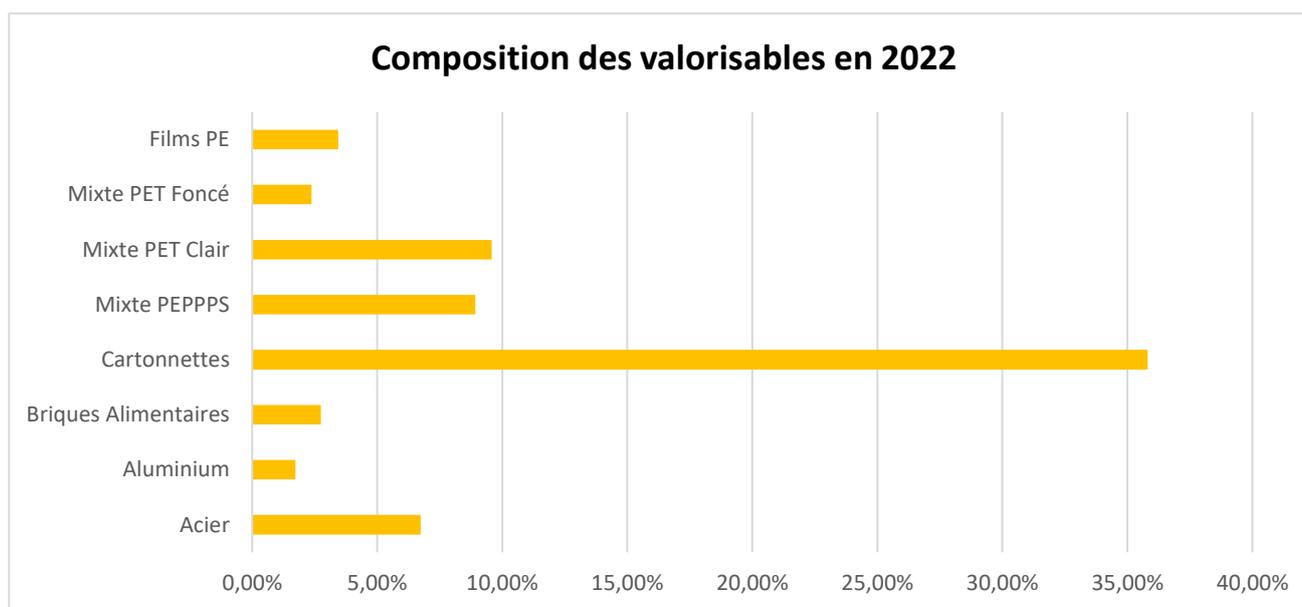


Figure 22: Composition des valorisables en 2022.



Les refus de tri sont encore présents de manière importante (1/4 du flux environ), les actions menées par la collectivité (amont de collecte, refus de collecte par les agents, communication de proximité sur le tri, etc.) participent activement à l'amélioration de la qualité du flux, à la baisse du taux de refus et donc à la maîtrise des coûts de gestion des emballages.

1.8 Autres collectes.

1.8.1 La collecte des textiles



La communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz travaille avec la société Le Relais et la Croix Rouge pour la collecte des textiles sur le territoire.



56 Colonnes sont réparties sur l'ensemble du territoire (soit 1 pour 1451 d'habitants DGF) et permettent aux habitants d'y déposer leurs textiles usagés. Un contrat est passé avec l'Eco organisme Refashion qui soutient financièrement la collectivité pour la collecte et le recyclage des textiles usagés.

Tableau 10: Nombre de contenants et points de récupération des textiles en 2022.

	Nombre d'emplacements	Nombre de colonne en place
CHAUMES EN RETZ	4	6
CHAUVE	1	2
CHEIX EN RETZ	2	2
LA BERNERIE EN RETZ	3	5
LA PLAINE SUR MER	2	4
LES MOUTIERS EN RETZ	1	1
PORNIC	7	11
PORT SAINT PÈRE	3	3
PREFAILLES	1	1
ROUANS	2	2
SAINTE PAZANNE	3	6
SAINTE MICHEL CHEF CHEF	4	4
SAINTE HILAIRE DE CHALEONS	3	4
VILLENEUVE EN RETZ	2	3
VUE	2	2
TOTAL	40	56



Pour l'année 2022, **234,5* tonnes** de textiles ont été collectées soit **2,89 Kg/hab/an** (population DGF) sur l'ensemble du territoire de Pornic agglo pays de Retz. A titre de comparaison, 211,10* tonnes ont été collectées en 2021 soit une augmentation de 11 %.

*donnée partielle (il manque les tonnages collectés par la Croix Rouge)

1.8.2 La collecte des encombrants.

Sont compris dans la dénomination « encombrants », les déchets volumineux ne pouvant être collectés lors des collectes traditionnelles soit :

- Les ferrailles
- Les mobiliers tels que lit, table, armoires, sommier, matelas,
- Le gros électroménager tel que frigo, gazinière, ...

Ces déchets doivent être présentés directement au sol la veille du jour de ramassage, à l'endroit de collecte habituelle de présentation des containers. Ils doivent être au nombre de 5 maximum, facilement soulevés par 2 personnes pour un poids n'excédant pas 50 kg (25kg/personne) et les dépôts ne doivent pas dépasser les 2m³.

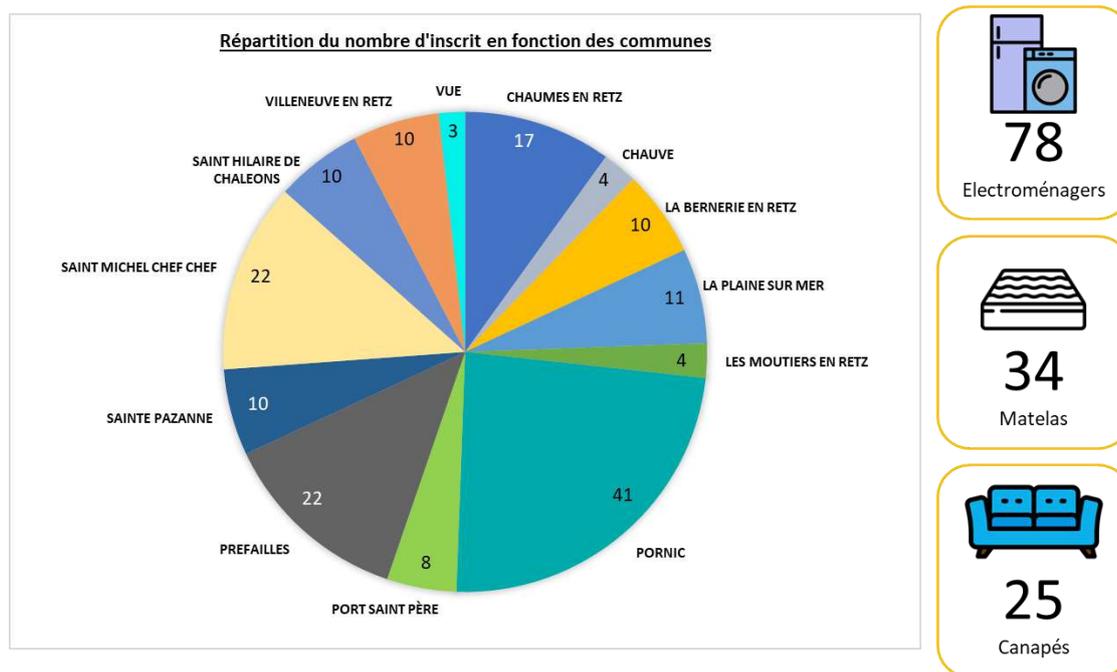
La collecte des Encombrants se fait sur inscription préalable auprès du service Gestion des déchets de Pornic aggro Pays de Retz. En 2022 les 15 communes ont pu bénéficier du service harmonisé sur l'ensemble du territoire.

Il y a une seule collecte d'Encombrants dans l'année. En 2022, elle a eu lieu du 11 au 22 avril.

172 foyers ont été collectés en 2022 pour 190 inscrits soit une augmentation de 38 % par rapport à 2021 (106 foyers collectés) dû à l'extension du service à l'ancien secteur Cœur de Retz.

Le service est utilisé par 0.21% des usagers soit une très faible part de la population.

Figure 23: Répartition du nombre de foyer par commune collectés par le service des Encombrants en 2022.



1.9 Les déchèteries

1.9.1 Situation et horaires d'ouverture des déchèteries

En 2022, la Communauté d'agglomération Pornic Pays de Retz compte 7 déchèteries intercommunales :

Figure 24: Carte de localisation et horaires des 7 déchèteries de Pornic aggro Pays de Retz.



1 2

Déchèterie nouvelle génération avec plus de tri et de revalorisation

COMMUNES & COORDONNÉES	JOURS & HORAIRES D'OUVERTURE	
1 Déchèterie de la Génrière * samedi Lieu-dit La Génrière 44 770 La Plaine-sur-Mer	TOUTE L'ANNÉE Du lundi au samedi : 8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	
2 Déchèterie du Pont Béranger * samedi Rue Gustave Eiffel Parc d'activités Le Pont Béranger 2 44 680 Saint-Hilaire-de-Chaléons	TOUTE L'ANNÉE Du lundi au samedi, excepté le mardi : 8h30 – 12h30 & 14h00 – 18h00	
	Basse saison du 01/11 au 31/03	Haute saison du 01/04 au 31/10
3 Déchèterie de la Blavetière ZA de la Blavetière 44 210 Pornic	• Du lundi au vendredi : 14h00 – 18h00 • Samedi : 8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	• Du lundi au samedi : 8h30 – 12h30 14h00 – 18h00 • Dimanche : 8h30 – 12h30
4 Déchèterie des Merles Lieu-dit le Moulin de la Jarrie 44 760 La Bernerie-en-Retz	• Lundi & mercredi : 14h00 – 18h00 • Mardi, jeudi & vendredi : 8h30 – 12h30 • Samedi : 8h30 – 12h30 14h00 – 18h00	Du lundi au samedi : 8h30 – 12h30 14h00 – 18h00
5 Déchèterie de la Tartinière Lieu-dit La Tartinière Arthon-en-Retz 44 320 Chaumes-en-Retz	TOUTE L'ANNÉE • Lundi et mercredi : 8h30 – 12h30 • Vendredi : 13h30 – 17h30 • Samedi : 8h30 – 12h30 13h30 – 17h30	
6 Déchèterie de Launay * Route de Launay 44 640 Rouans	TOUTE L'ANNÉE • Lundi : 9h00 – 12h00 15h00 – 18h00 • Mercredi : 14h00 – 18h00 • Samedi : 9h00 – 12h00 14h00 – 18h00	
7 Déchèterie des Jaunins ZA des Jaunins Bourgneuf-en-Retz 44 580 Villeneuve-en-Retz	TOUTE L'ANNÉE • Lundi et Vendredi : 9h00 – 12h00 • Mardi, mercredi et samedi : 13h30 – 17h30	

* Dépôts interdits pour les professionnels et les Services Techniques

Les déchèteries du territoire sont fermées les jours fériés à l'exception des déchèteries de Pornic et La Plaine sur Mer le lundi de Pâques, le 8 mai et le lundi de la Pentecôte.

1.9.2 Faits marquants en 2022 dans l'organisation des déchèteries.



Les améliorations des infrastructures du 21 mars sur la déchèterie de la Blavetière (Pornic), d'octobre sur la déchèterie de la Tartinière (Chaumes en Retz) et de décembre sur la déchèterie de la Génrière (La Plaine sur Mer) ont pour but de sécuriser et faciliter l'accès de ces déchèteries aussi bien pour les usagers que pour les agents VEOLIA.

Les améliorations des infrastructures de la déchèterie de Launay (Rouans), en juin, et de la déchèterie de la Tartinière (Chaumes en Retz), en Décembre, ont pour but d'éviter les intrusions et les dépôts sauvages durant les horaires de fermeture.

Suite aux menaces reçues par un agent de VEOLIA, au vandalisme et aux vols récurrents sur la déchèterie de Launay (Rouans) courant mars, Pornic agglo Pays de Retz a décidé de fermer la déchèterie pendant 3 jours et il a été convenu que les DEEE ne seront plus acceptés.

1.9.3 Fréquentation des déchèteries

En 2022, sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz, on a comptabilisé **536 496 passages de particuliers** en déchèterie (+ 9,2 % par rapport à 2021).

Tableau 11: tableau du nombre de passage par déchèterie et par mois.

	LA GENIERE	PONT BERANGER	LA BLAVETIERE	LES MERLES	LA TARTINIERE*	LAUNAY*	LES JAUNINS*
Janvier	9 027	4 775	5 997	4 217	2 392	1 590	2 660
Février	11 926	5 179	7 370	5 112	2 575	1 590	2 940
Mars	16 932	6 542	7 588	7 304	3 165	1 570	3 720
Avril	17 646	7 291	11 314	8 774	1 332	1 190	2 607
Mai	19 403	8 448	11 714	9 713	2 297	1 640	2 665
Juin	17 422	5 839	11 453	8 696	1 580	1 385	2 305
Juillet	17 918	6 304	12 013	9 478	2 349	1 810	2 438
Août	18 631	6 557	12 484	10 226	2 228	1 905	2 127
Septembre	16 211	6 036	11 056	8 791	1 698	1 550	2 326
Octobre	16 914	6 647	11 071	8 824	2 427	1 730	2 322
Novembre	12 989	4 632	7 186	5 398	2 224	1 210	2 080
Décembre	9 433	4 299	5 794	3 494	1 712	1 266	1 823
TOTAL 2022	184 452	72 549	115 040	90 027	25 979	18 436	30 013
TOTAL 2021	147 667	69 421	99 151	93 332	32 384	21 630	27 887
EVOLUTION	+ 25 %	+ 4,5 %	+ 16 %	- 3,5 %	- 19,8 %	- 14,8 %	+ 7,6 %

* comptage manuel - données estimatives

La déchèterie de la Blavetière reste très sollicitée malgré la proximité avec la nouvelle déchèterie de la Génrière ouverte depuis 2 ans. (+16% p/r à 2021).

Pour la déchèterie du Pont Béranger , peu d'évolution de la fréquentation depuis l'ouverture de la nouvelle déchèterie.

Figure 25: Evolution de la fréquentation des déchèteries par les particuliers sur l'année 2022.

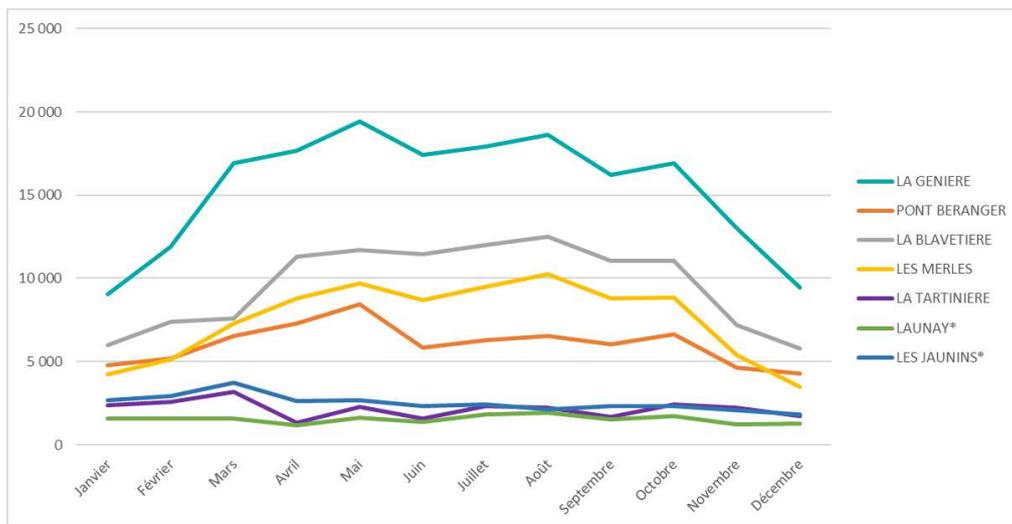


Tableau 12: Fréquentation horaire moyenne sur les 7 déchèteries de Pornic agglomération Pays de Retz en 2022.

Déchèterie	Nbr de passages moyen /heure
Launay	20,86
Pont Beranger	39,86
La Blavetière	53,46
La Génrière	73,90
Les Merles	44,22
La Tartinière	24,98
Les Jaunins	32,07

1.9.4 Tonnages des déchets collectés en déchèteries

Tableau 13: Tonnages globaux collectés sur les sept déchèteries en 2022.

FLUX	Déchèterie de la Blavetière			Déchèterie de la Génrière			Déchèterie des Jaunins			Déchèterie de la Tartinière			Déchèterie des Merles			Déchèterie du Pont Béanger			Déchèterie de Launay			TOTAL PAR FLUX					
	2021	2022	Evolution	2021	2022	Evolution	2021	2022	Evolution	2021	2022	Evolution	2021	2022	Evolution	2021	2022	Evolution	2021	2022	Evolution	2021	2022	Evolution			
AMIANTE																82,36	74,50	-10%							82,36	74,50	-10%
BOIS A				158,88	91,39	-42%													22,67	19,86	-12%				181,55	111,25	-39%
BOIS B	329,46	109,80	-66,67%	424,68	108,96	-74%	108,17	57,23	-47%	173,92	70,97	-59%	310,50	135,50	-56%	174,62	62,48	-64%	141,03	19,50	-86%				1 662,38	564,44	-66%
CARTONS (en bennes)	180,94	172,50	-4,66%	349,84	374,46	7%	76,28	73,88	-3%	77,12	78,08	1%	116,18	126,36	9%	196,62	193,34	-2%	77,78	67,23	-14%				1 074,76	1 085,85	1%
CARTOUCHE D'ENCRE		0,67			0,11			0,03						0,08						0,06							1,03
COQUILLAGE					0,68											3,60	3,18	-12%							3,60	3,86	7%
D3E	107,30	101,65	-5,26%	309,12	301,78	-2%	51,92	24,48	-53%	55,92	26,31	-53%	101,79	72,21	-29%	123,65	139,97	13%	16,60	0,97	-94%				766,30	667,37	-13%
DDS Filière	7,56	8,87	17,31%	26,89	31,36	17%	5,73	3,53	-38%	4,37	3,57	-18%	9,83	7,39	-25%	13,38	15,92	19%							67,76	70,64	4%
DDS Hors Filière	10,00	11,91	19,10%	31,16	27,73	-11%	3,58	7,45	108%	3,65	5,37	47%	12,74	17,96	41%	6,60	10,28	56%	9,63	9,07	-6%				77,36	89,77	16%
DECHETS VERTS	3 008,42	2 011,00	-33,15%	4 682,94	4 842,61	3%	560,00	518,00	-8%	925,60	599,60	-35%	3 577,78	2 924,36	-18%	1 752,26	1 119,26	-36%	1 035,64	1 098,27	6%				15 542,64	13 113,10	-16%
FERRAILLES	186,53	171,24	-8,20%	482,33	454,38	-6%	92,01	60,41	-34%	121,55	57,23	-53%	190,35	121,47	-36%	193,80	187,57	-3%	45,41	30,44	-33%				1 311,99	1 082,74	-17%
FILMS RADIO		0,28			0,13			0,10						0,45						0,04							1,44
GRAVATS	1 370,29	1 050,90	-23,31%	8 117,72	8 038,66	-1%	764,36	258,00	-66%	1 165,44	1 494,04	28%	1 431,92	1 268,34	-11%	1 716,98	1 711,64	0%	821,92	599,06	-27%				15 388,63	14 420,64	-6%
HUILES MINERALES	4,49	4,14	-7,80%	10,80	9,71	-10%	2,61	1,80	-31%	4,68	3,78	-19%	3,27	4,18	28%	6,75	7,39	9%	3,15	2,46	-22%				35,75	33,46	-6%
HUILES VEGETALES	0,61	1,24	103,28%	1,88	2,21	18%		0,43		0,20	0,29	47%	1,28	1,43	12%	0,76	1,08	42%	0,08	0,35	335%				4,81	7,03	46%
LAMPES NEONS					0,66			0,11						0,52						0,11							1,72
MOBILIER MELANGE (données Eco Mobilier)	297,66	369,76	24,22%	792,72	634,66	-20%	118,58	117,76	-1%	138,74	150,06	8%	333,26	358,18	7%	353,88	257,42	-27%	94,30	128,48	36%				2 129,14	2 016,32	-5%
MOBILIER BOIS					293,66																						431,10
PILES	1,75	1,52	-13,07%	1,58	1,86	18%	0,50	0,50	-1%				1,17	1,56	34%	1,43	1,29	-10%	0,36		-100%				6,78	6,72	-1%
PLACO				117,21	152,80	30%										55,75	77,34	39%							172,96	230,14	33%
POLYSTYRENE				4,84	7,18	48%										1,42	3,76	165%							6,26	10,94	75%
PLASTIQUE RIGIDE				21,46	84,12	292%										5,84	52,58	800%							27,30	136,70	401%
PLASTIQUE SOUPLE				3,94	6,24											0,76	4,56	500%							4,70	10,80	130%
SOUCHES		5,90		191,92	184,88	-4%					8,50					15,44	64,10	315%		6,68					207,36	270,06	30%
TOUT VENANT	1 078,90	1 112,10	3,08%	2 327,84	2 446,38	5%	479,29	552,64	15%	627,96	596,64	-5%	882,36	898,56	2%	1 022,76	829,38	-19%	611,42	521,14	-15%				7 030,53	6 956,84	-1%
TOTAL GENERAL	6 583,91	5 133,48	-22,03%	18 057,76	18 096,61	0,2%	2 263,03	1 676,35	-26%	3 299,15	3 094,44	-6%	7 054,79	6 013,05	-15%	5 837,75	4 900,68	-16%	2 857,32	2 483,86	-13%				45 784,92	41 398,46	-10%

Au global, malgré une fréquentation plus importante en 2022, le tonnage global des déchets collectés en déchèterie a baissé de 10 % en 2022

La baisse de tonnage est plus notable pour le bois B (- 66 %) par rapport à 2021. Cette baisse s'explique notamment par une évolution des consignes de tri « Eco mobilier » en 2022. Une partie du bois B (contreplaqué / OSB) s'est transférée dans la benne mobilier des déchèteries (+ 318,28 T p/r 2021).

Les tonnages de ferraille et de DEEE ont baissé suite aux vols répétés sur l'ensemble des déchèteries.

Le tonnage de tout-venant reste stable.

Figure 26: Evolution et répartition des principaux flux collectés sur l'ensemble des déchèteries entre 2021 et 2022.

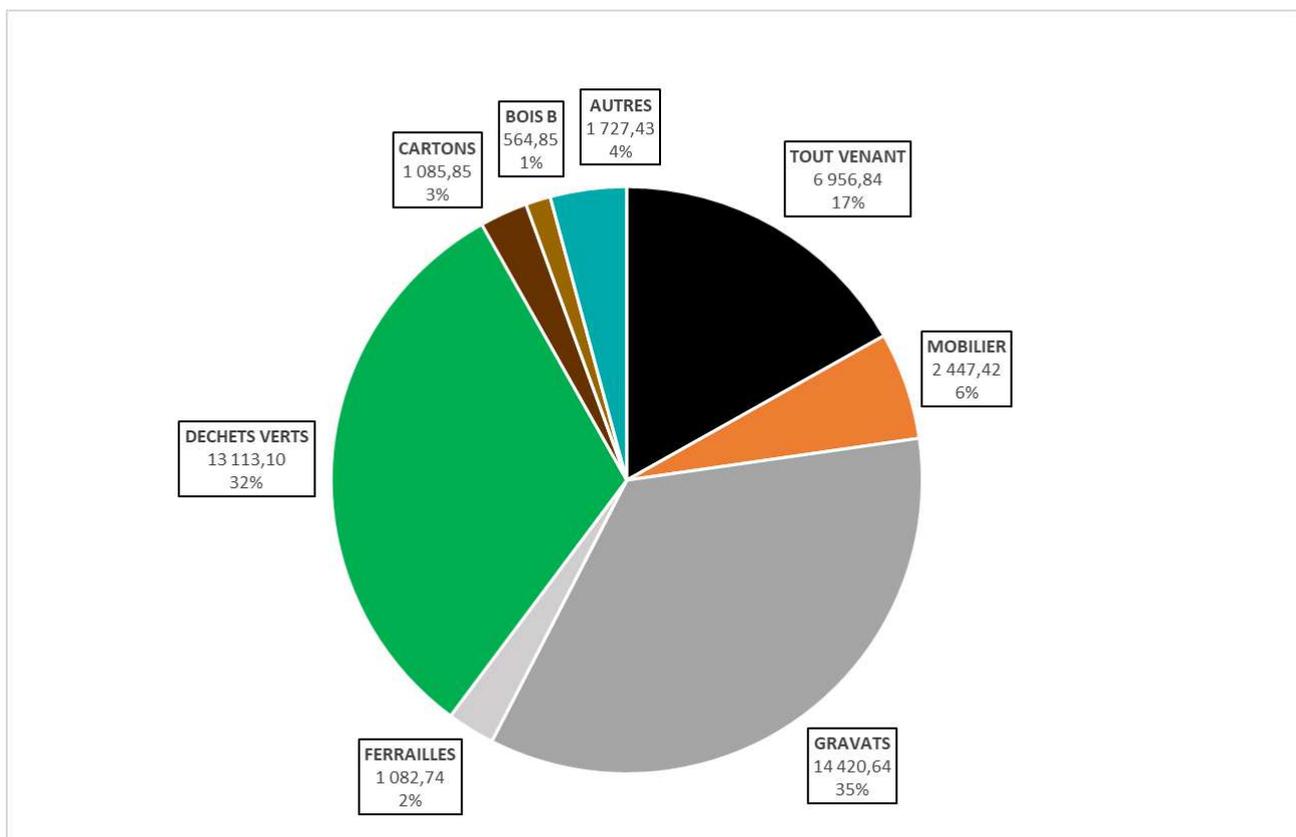
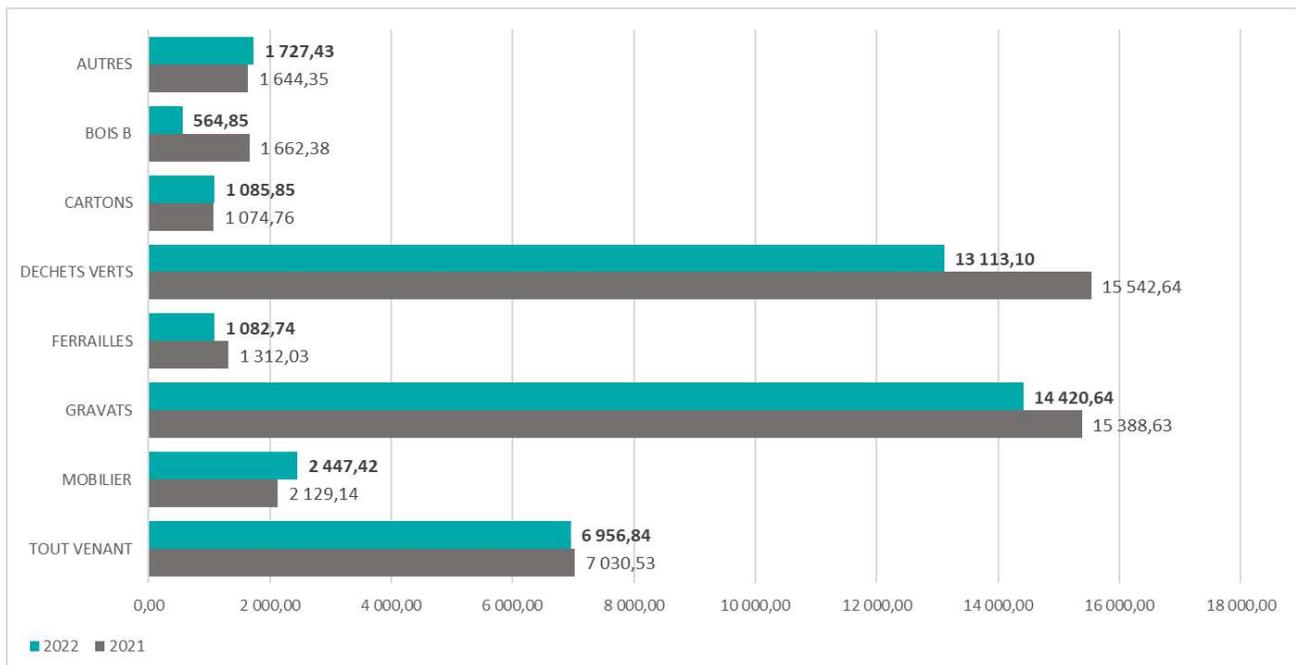
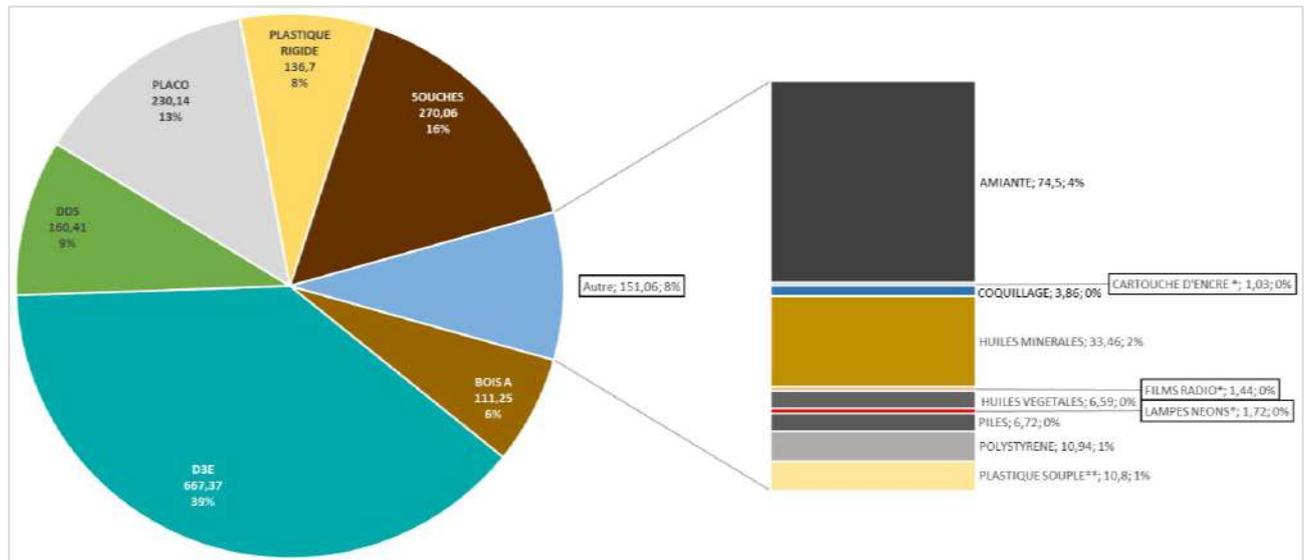
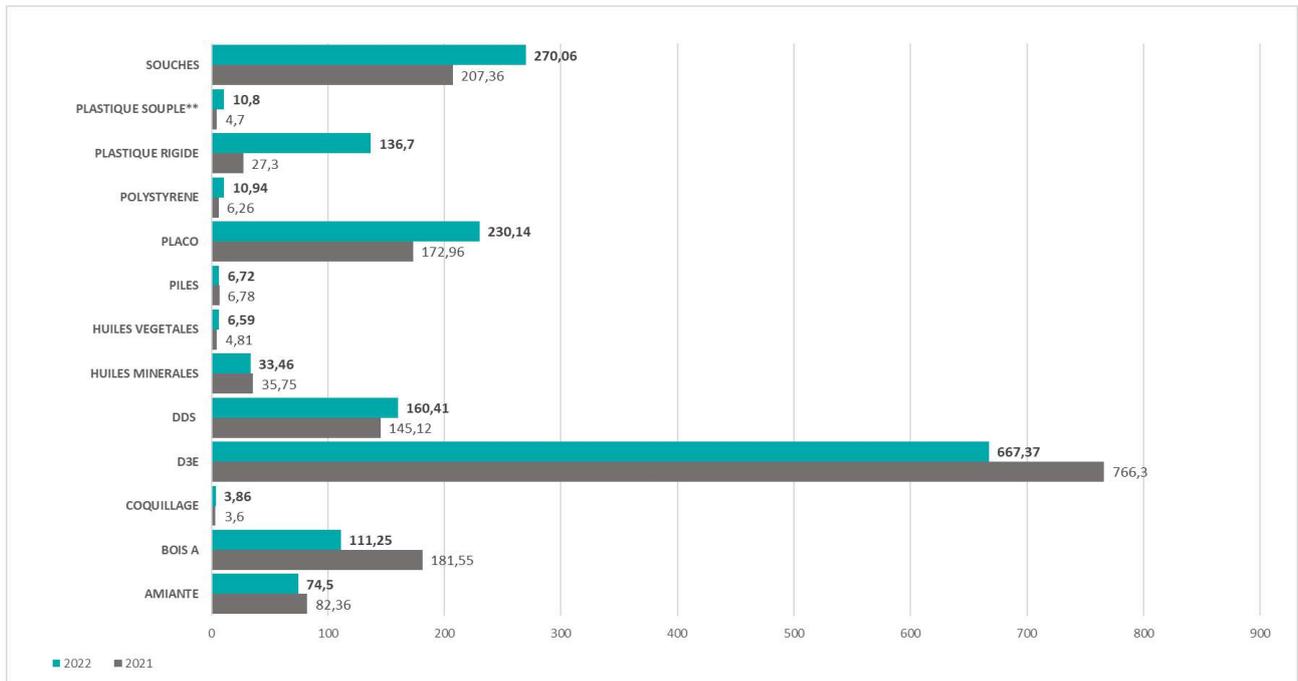


Figure 27: Evolution et répartition des flux Autres collectés sur l'ensemble des déchèteries entre 2021 et 2022.



1.9.5 Ratios par habitant (population DGF) sur les flux tout-venant et déchets verts collectés en déchèterie.

Tableau 14:Ratio par habitant de tout venant, déchets verts et tout flux entre 2021 et 2022.

FLUX	Ratio 2021 en Kg/Hab/an (Pop 2021 80441 Hab)	Ratio 2022 en Kg/Hab/an (Pop 2021 81248 Hab)	Evolution	Plan régional de prévention et de gestion des déchets
Déchets Verts	193,22	161,4	-16,47%	113,3
Tout Venant	87,4	85,62	-2,04%	42,1
Général	571,27	509,48	-10,82%	

Il est à noter que la particularité touristique du territoire de Pornic aggro Pays de Retz introduit un biais dans le calcul des ratios, la population DGF choisie pour ce calcul intègre partiellement les résidences secondaires, les occupants des campings et des terrains de loisirs.

1.10 Collecte des déchets assimilés (non ménagers) pris en charge par le service public.

1.10.1 Déchets des entreprises, artisans commerçants, professions libérales et administrations.

1.10.1.1 La redevance spéciale « Gros Producteurs ».

Depuis le 1^{er} janvier 2022 la redevance spéciale est étendue à toutes les entreprises, artisans, commerçants, professions libérales et administrations du territoire de Pornic aggro Pays de Retz.

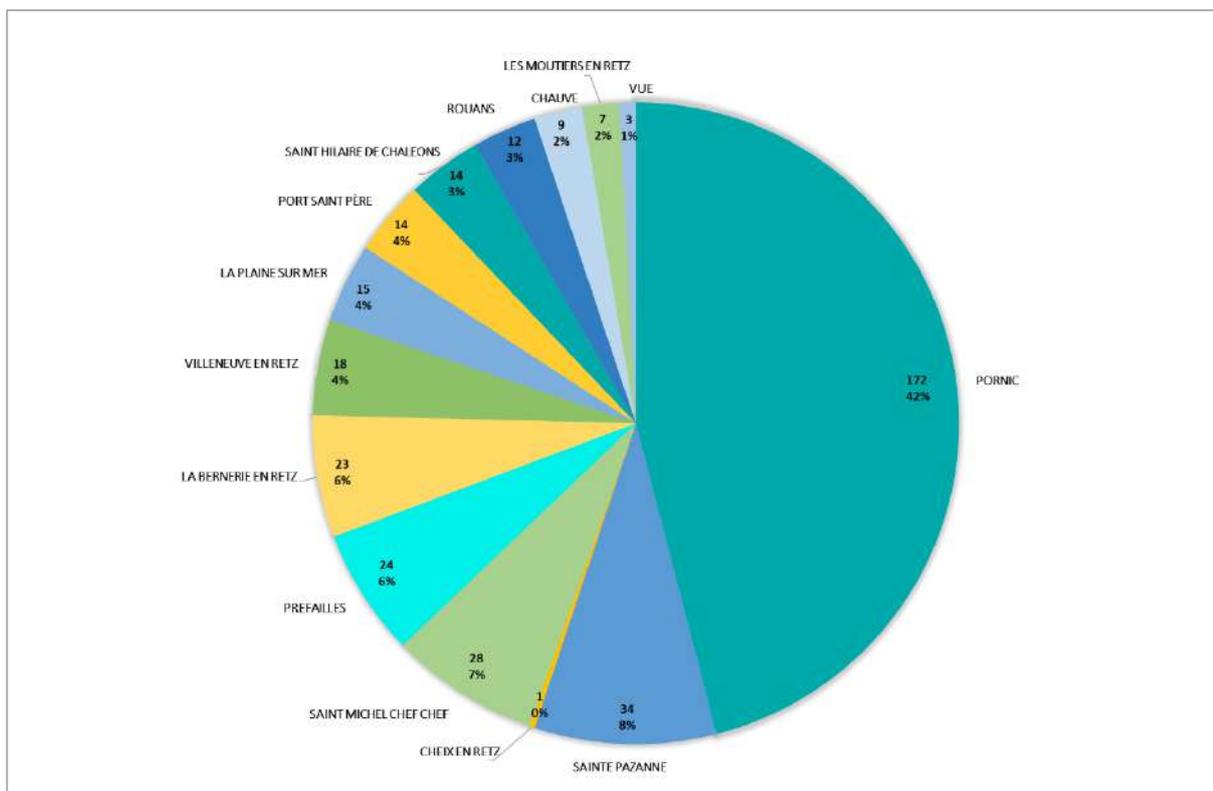
Afin d'assurer à la redevance spéciale Gros Producteurs son caractère de redevance pour service rendu pour les activités de services, économiques et commerciales hors campings, la Communauté d'agglomération Pornic aggro pays de Retz a élaboré des formules tarifaires qui tiennent compte des quantités de déchets enlevées par le service selon le mode de présentation et le type de collecte mise en œuvre. Les artisans, commerçants, administrations et autres professionnels ayant des besoins en volume et/ou fréquences de ramassage des ordures ménagères supérieurs aux ménages sont soumis à la redevance spéciale. Leurs déchets dits « assimilés » sont collectés avec les ordures ménagères des ménages mais soumis à tarification en fonction du volume collecté et de la fréquence de ramassage.

Redevance spéciale= Frais de gestion + Volume annuel OMR (en L) x Tarif du litre OMR (en €/L)

En ramenant le tonnage d'ordures ménagères produit sur le territoire par habitant, on obtient une production d'ordures ménagères supérieur à la moyenne nationale. Cette situation s'explique en partie par la vocation touristique de la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz et par l'intégration des collectes des commerçants, campings et professionnels lors des collectes des ordures ménagères des foyers.

En 2022, on comptait 407 établissements redevables.

Figure 28: Nombre de redevables en 2022 de la redevance spéciale « Gros Producteurs » par commune.



1.10.1.2 Collecte du carton des professionnels.



Depuis le 1^{er} janvier 2022, la collecte des cartons professionnels est soumise à tarification et a été étendue à l'ensemble du territoire. Les professionnels disposent d'une collecte hebdomadaire en porte à porte dans la limite de 1 320 litres produits par semaine.

143 professionnels adhèrent à ce service. Le tonnage collecté en 2022 est de 149,44 tonnes (- 7 % par rapport à 2021).

1.10.1.3 Dépôts des professionnels en déchèteries.

Les professionnels sont également autorisés, sur présentation de leurs cartes d'accès, à utiliser six déchèteries intercommunales et peuvent bénéficier, au cas par cas, selon leur activité, de conteneurs pour la collecte sélective des emballages recyclables. Les professionnels ne sont pas admis sur la déchèterie de Launay situé à Rouans.

Les flux de tous venant, bois, déchets verts et gravats sont soumis à tarification.

En 2022, **4 271 passages de professionnels** ont été comptabilisés en déchèteries contre 2 904 en 2021 (soit + 47 %).

Déchèteries

Tarifs applicables aux dépôts des professionnels* du territoire de Pornic Agglo Pays de Retz à compter du 1^{er} janvier 2022

*artisans, commerçants, prestataires de service (rémunérés par CESU) et autres professionnels

TOUT VENANT 50 euros/m ³	BRANCHES / HERBES 25 euros/m ³	BOIS 16 euros/m ³	DÉCHETS VERTS 8 euros/m ³
---	---	--	--

Les autres types de déchets triés : ferrailles, cartons, ... sont repris GRATUITEMENT.

NOUVEAUTE : SUR LES DECHETERIES DU PONT BERANGER 2 ET DE LA GENIERE 2

BOIS A Palettes / palettes 8 € / m ³	SOUCHES 20 € / m ³	PAPIER PARASOLLAIR 20 € / m ³	+ DE TRI, + D'ECONOMIE
---	---	--	-------------------------------

Pensez-y ! Les polystyrènes et films plastiques triés sont repris GRATUITEMENT

Comptabilisation d'un volume minimum de 0,5m³.

VOLUME MAXIMUM AUTORISE PAR JOUR

- 4m³ pour les déchets verts
- 2m³ pour les autres déchets.

1.10.2 Les déchets produits dans les campings.

Les ordures ménagères des campings sont en partie collectées lors des collectes des ménages. Le tonnage correspondant ne peut donc pas être dissocié sur l'ensemble de l'année. Le service de collecte proposé aux campings est financé par la redevance spéciale « camping aménagés » sur la base d'un forfait par emplacement et par an qui est de 38,31€.

Afin de mettre en œuvre les mêmes services à l'ensemble de la population séjournant sur notre territoire, la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz a décidé de mettre en place le tri sélectif dans les campings. Ainsi, un certain nombre d'établissements ont été équipés de colonnes d'apport volontaire emballages, papier et verre. Pour les établissements n'ayant pas la place d'accueillir ces colonnes, des conteneurs jaunes ont été installés.

Tableau 15: Nombre de colonnes d'apport volontaire pour le tri sélectif mises à disposition des campings.

	Nombre de sites	Colonnes EMBALLAGE	Colonnes VERRE	Colonnes PAPIER
CHAUMES EN RETZ	1	1	0	0
LA BERNERIE EN RETZ	3	3	5	2
LA PLAINE SUR MER	6	6	7	6
LES MOUTIERS EN RETZ	7	7	7	6
PORNIC	11	11	15	11
PORT SAINT PÈRE	1	0	1	0
PREFAILLES	5	5	6	4
SAINT MICHEL CHEF CHEF	8	8	8	8
VILLENEUVE EN RETZ	5	5	5	5
TOTAL	47	46	54	42

Les colonnes d'apport volontaire sont collectées tout au long de l'année en fonction de leur niveau de remplissage. La fréquence des vidages est variable selon les périodes de l'année et la fréquentation touristique. Ce dispositif permet d'améliorer la collecte sélective et assure un niveau de service souple et adapté aux volumes de déchets produits par ces établissements.

Des affiches sur les modalités de tri en 3 langues ont été distribuées dans les campings. Tout comme les années précédentes, des brochures sur le tri sélectif au sein du camping ont été transmis aux gérants afin qu'ils puissent informer les vacanciers au moment de leur arrivée dans l'établissement.

Figure 29: Flyers à destination des campeurs.



2 PREVENTION DES DECHETS MENAGERS ET ASSIMILES

Le Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) de Pornic aggro Pays de Retz a été adopté le 5 décembre 2019 pour une période de 6 ans allant de décembre 2019 à fin décembre 2024, la mise en œuvre des actions s'étale sur la période de 2020 à 2025.

Le plan comprend :

❖ **Trois axes transversaux :**

1. Sensibiliser et communiquer sur la prévention.
2. Rendre visible les actions de prévention sur le territoire et créer du lien entre les acteurs du territoire.
3. Développer l'éco-exemplarité dans les collectivités.

❖ **Quatre axes thématiques :**

1. Réduire les biodéchets à la source et mieux les trier pour mieux valoriser.
2. Favoriser la consommation.
3. Inciter les entreprises à s'insérer dans une démarche d'économie circulaire.
4. Sensibiliser les populations de passage (résidences secondaires, tourisme).

2.1 Actions menées sur la réduction des flux à collecter et à traiter.

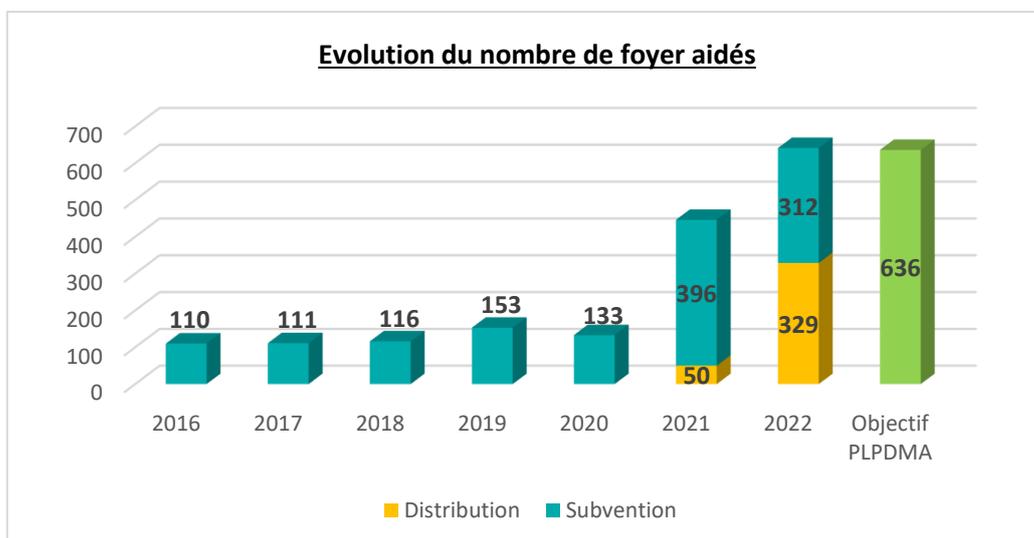
2.1.1 Soutien au compostage individuel.

Depuis 2015, une aide financière pour l'achat d'un composteur dans le commerce par les habitants est en place. Elle était de 20 euros. Depuis le 1^{er} janvier 2021 le montant de cette aide est passée à 40 euros. L'aide est plafonnée à la valeur d'achat du composteur.

Pour l'année 2022, 312 aides à l'achat d'un composteur ont été allouées contre 396 en 2021 soit une diminution de 27 %.

Depuis octobre 2021 et en parallèle de cette action, la collectivité a décidé de proposer la mise à disposition d'un composteur pour chaque nouvelle construction en même temps que les bacs de collecte. En 2022, 329 composteurs ont été livrés.

Figure 30: Evolution du nombre de foyer aidé (subvention et distribution) pour la mise en place de composteur et objectif PLPDMA.



En 2022, l'objectif du PLPDMA est atteint.

On estime que ces actions en faveur du compostage individuel ont permis de détourner 164,4 tonnes de déchets fermentescibles. Une caractérisation réalisée en septembre 2022 a permis de mesurer la quantité de putrescible restant dans les ordures ménagères (61,6 Kg/hab/an). Depuis 2018, une réduction de 14,5 % de la quantité de déchets putrescibles dans les ordures ménagères a pu être mesurée.

2.1.2 Soutien au compostage de quartier.

Pour répondre aux besoins des logements collectifs et des restaurants scolaires, une stratégie de déploiement de composteur collectifs a été élaborée en 2021 et mise en œuvre en 2022.

7 nouveaux sites de compostage ont été installés auprès de logements collectifs. 4 restaurants scolaires ont pu bénéficier de l'aide de Pornic Agglo Pays de Retz sur l'année 2022. L'accompagnement au montage de ces projets a été réalisé en partenariat avec le CPIE Logne et GrandLieu sur 3 sites.

L'accompagnement au montage de site comprend :

- Le cadrage et la rédaction d'une convention définissant les rôles de chacun
- La mise à disposition de trois bacs de compostage, d'outils et de seaux pour le transport des bio déchets
- Une formation pour au moins deux référents sur chaque site.
- Un suivi technique pour le démarrage du projet

Le service de gestion des déchets a enregistré 18 demandes d'installations supplémentaires sur l'année 2022.



Site de Saint Michel Chef Chef



Site du Clion sur Mer

2.1.3 Campagne de communication sur la gestion de proximité des bio déchets.



Pour accompagner les habitants, Pornic agglo Pays de Retz propose un atelier pour se familiariser avec la pratique du compostage et la gestion sur place des ressources végétales. Cette animation est menée par un éducateur du CPIE Logne et GrandLieu. En 2022, **9 sessions de formations** ont eu lieu sur le territoire et ont permis de sensibiliser **118 personnes**.

❖ Participation aux évènements nationaux

L'inscription de Pornic Agglo Pays de Retz pour la deuxième année consécutive à l'évènement national « Tous au Compost », permet à la collectivité d'affirmer sa volonté d'agir sur le sujet des biodéchets. Au cours de cet évènement le site de Saint Michel Chef Chef a été inauguré et des animations sur le lombricompostage et dans les classes ont été menées.



❖ Eco exemplarité des collectivités

Le programme de prévention des déchets prévoit de sensibiliser les communes à la gestion écologique de leurs espaces verts. Dans ce cadre, une enquête pour connaître les pratiques des communes a été réalisée en 2021. Cette enquête a permis de dégager des axes sur lesquels les communes pouvaient partager leurs expériences respectives.

Deux matinées techniques ont été organisées en 2022 pour permettre aux agents et aux élus d'échanger sur ce sujet.

- Le 2 mars 2022, les espaces verts des communes de Vue et de Chauvé ont accueilli 13 personnes pour présenter leurs pratiques de paillage, de taille douce et de végétalisation du cimetière.
- Le 8 décembre 2022, ce sont les communes de Chaumes en Retz et de Sainte Pazanne qui ont présentés respectivement la réhabilitation du site des folies Perrières et la coulée verte. Les aménagements pour favoriser la biodiversité et l'éco pâturage ont été au centre des préoccupations sur cette session qui a permis à 17 personnes d'échanger.



❖ Opération de broyage des déchets verts

Pour inciter les communes à organiser des évènements de sensibilisation sur le paillage et le compostage auprès de ses usagers, la Communauté d'Agglomération finance la location de broyeur lors des évènements. En 2022, les communes de Sainte Pazanne, Saint Hilaire Chaléons et Port Saint Père ont organisé une nouvelle demi-journée de broyage le samedi 26 mars 2022. Cette demi-journée a été l'occasion pour **7 personnes** de venir broyer leur végétaux et/ou récupérer du broyat mis à disposition par les services communaux.



2.1.4 Stop Pub.



La communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz incite à la réduction des papiers en éditant et mettant à disposition des usagers des autocollants Stop Pub. Ces autocollants sont disponibles sur les antennes de l'agglomération, dans les mairies et auprès livreurs lors des interventions sur les bacs de collecte. En 2022, environ **3 000 autocollants « Stop pub »** ont été distribués.

2.1.5 Ressourcerie l'Atelier Retz Emploi – Le réemploi

La Ressourcerie de l'Association « Atelier du Retz Emploi » permet la collecte et le réemploi d'objets pouvant être revalorisés, transformés et revendus ou recyclés sans but lucratif a été renommé « le Réservoir » en 2021.

En 2022, un espace dédié au réemploi est disponible sur la déchèterie de la Génrière à La Plaine sur Mer et sur la déchèterie du Pont Béranger à Saint Hilaire de Chaléons.

- Les usagers, du territoire de la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz, peuvent venir déposer les objets qui ne leur sont plus utiles et qui pourraient trouver une seconde vie dans les boutiques solidaires de Sainte Pazanne et de Saint Brévin.
- L'association peut se déplacer et récupérer au domicile des habitants, du territoire de la Communauté d'agglomération, des objets encombrants sur demande, et ce, moyennant des frais de déplacement à la charge du demandeur.

La ressourcerie a détourné **252 tonnes d'objets** en 2022 sur le territoire de Pornic aggro Pays de Retz. Les quantités collectées ont augmenté de 10,5 % en 2022 par rapport à 2021. En moyenne, ce sont 48 % de ces collectes qui sont réemployées, soit **une réduction de 122 tonnes de déchets** sur l'année 2022.



2.2 Animations sur la réduction des déchets et le geste de tri.



L'année 2022 a été marquée par le changement de marché de collecte avec des modifications de fréquence et de jours de collecte ainsi que le choix du mode de financement unique sur le territoire. La sensibilisation auprès du grand public a été accentuée pour permettre à tous les usagers d'avoir toutes les informations sur ce sujet.

2.2.1 Animations scolaires.

Chaque année, trois types d'animations sont proposées aux écoles primaires du territoire. Les animations sur la réduction et le tri des déchets en classe, les visites de Vendée Tri et les visites de l'Eco Centre. Ces dernières sont également ouvertes aux classes des collèges et des lycées.

❖ Animations en classe :

Deux types d'animations ont été proposées aux classes du territoire, la première sur les consignes de tri et sur l'impact des pollutions et la deuxième sur le compost et les petites bêtes. Ainsi, au total, **23 animations** ont été réalisées et près de **532 élèves ont été sensibilisés** à la réduction et au tri des déchets.

Sur le thème du gaspillage alimentaire, il a été proposé aux classes qui avait participé au projet de réduction du gaspillage à la cantine de Chauvé de participer à une animation sur ce sujet.

❖ Visites de l'Eco Centre :

Les élèves ont l'occasion de visiter l'usine de tri mécano biologique, de découvrir l'installation de stockage des déchets non dangereux et ils sont amenés à participer à des petits jeux sur les écogestes dans une salle pédagogique dédiée.

En 2022, l'Eco Centre a accueilli **660 élèves** lors de **26 visites**.



❖ Journée Vendée Tri / Maison de la Pêche et de la Nature :

Depuis 2019, les cycles 3 des écoles primaires de l'agglomération peuvent visiter le centre de tri Vendée Tri situé à la Ferrière en Vendée. L'ensemble des emballages de Pornic agglo Pays de Retz se dirigent vers ce centre pour y être triés et suivre par la suite leurs différentes filières de recyclage. Pour optimiser les transports, le syndicat départemental Trivalis, propose aux élèves de profiter d'une animation complémentaire avec la Maison de la Pêche et de la Nature située à proximité du centre de tri.

En 2022, **15 classes** soit **381 élèves** ont participé à cette journée.

2.2.2 Visites grand public de l'Eco Centre.



Ces visites se déroulent les 1^{ers} mercredis de chaque mois et les 3^{èmes} mercredis du mois de juillet et août. Elles permettent aux usagers de découvrir comment une partie des déchets est valorisée en compost. La visite commence par l'espace ludique et pédagogique, dédié à la découverte de la biodiversité et du fonctionnement du sol. Puis le parcours permet de comprendre le fonctionnement de l'usine et de découvrir l'installation de stockage des déchets non valorisables (ISDND). En plus de ces visites, une visite a été organisée pour les foyers participants au défi famille organisé par la commune de La Bernerie-en-Retz.

Ainsi, au total, **98 personnes** ont pu découvrir l'envers du décor au cours de **13 visites**.

2.2.3 Semaine du développement durable.

Dans le cadre des semaines du développement durable, des échanges entre les services concernés de Pornic agglo Pays de Retz ont permis de proposer des animations en lien avec la réduction des déchets.

❖ Zone d'échanges en déchèterie :

Après le succès des zones de dons installées lors de la Semaine Européenne du Développement Durable 2021, le service de gestion des déchets de Pornic Agglo a relancé cette opération du 20 juin au 24 juin sur les déchèteries de La Génrière et de Pont Béranger .

Lors de ces journées, une zone est matérialisée et organisée par les animatrices pour permettre aux usagers de donner et/ou de reprendre les objets encore en bon état. Les objets sont caractérisés et pesés à leur arrivée et lorsqu'ils sont repris. Ces animations permettent de changer le regard que portent les personnes sur les objets qu'elles destinaient au rebus.

Deux sessions ont été programmées :

- lundi 20, mardi 21 et mercredi 22 juin à la déchèterie de la Génrière à la Plaine sur Mer : **188 personnes** sont passées au cours de ces trois jours et ont permis de **détourner 787 Kg d'objets** des bennes, 601 kg d'objets ont été repris immédiatement, le reste a été stocké dans les locaux du réemploi pour reprise par notre partenaire.



- jeudi 23 et vendredi 24 juin à la déchèterie de Pont Béranger II à Saint Hilaire de Chaléons : **29 personnes** sont passées au cours de ces deux jours et ont permis de **détourner 382 Kg d'objets** des bennes, 164 kg d'objets ont été repris immédiatement, le reste a été stocké dans les locaux du réemploi pour reprise par notre partenaire.



❖ Participation au village du développement durable le 25 juin 2022 :

Temps fort des semaines du développement durable, le village se déroulait sur la Ria à Pornic. Le Service Gestion des Déchets a tenu un stand d'informations avec le basket tri et le jeu de l'oie géant pour l'environnement. La participation à ce village a permis de toucher **184 personnes**.



2.2.4 Animations estivales

❖ Marchés estivaux

Pour répondre aux questions liées aux changements de collectes en début d'année 2022, les stands sur les marchés ont été renforcés en débutant dès le mois de mai. Ces stands permettent d'aller à la rencontre des administrés et de sensibiliser les résidents permanents, secondaires et les vacanciers, au compostage, à la réduction des déchets, au tri, au recyclage et à la gestion des déchets au quotidien. Ces permanences ont permis des échanges avec **1334 personnes** sur **les 28 marchés** sur lesquels Pornic agglo était présente. C'est grâce au recrutement d'une stagiaire en avant saison qui a poursuivi en contrat saisonnier que notre présence sur le terrain a pu être renforcée.



❖ Jeu de l'oie géant sur le thème de l'environnement



En 2022, des jeux de l'oie géants sur les plages ont pu être à nouveau proposés aux enfants. Les enfants sont amenés à répondre à des questions générales sur l'eau, les déchets et l'énergie pour progresser sur le jeu.

Ainsi, **12 animations** ont été réalisées lors desquelles **234 enfants** ont été sensibilisés.

❖ Basket-Tri

Une guinguette temporaire a été installée après un appel à projet de la ville de Pornic durant l'été. **Deux animations** basket-tri ont eu lieu sur place et ont permis de toucher **33 personnes**.



2.2.5 Semaine Européenne de la Réduction des Déchets

Il s'agit d'un temps fort de mobilisation pour sensibiliser les citoyens à la nécessité de réduire les déchets et leur donner les clés pour agir au quotidien. Cette semaine permet de mettre en lumière et d'essaimer les bonnes pratiques de production et de consommation afin de réduire les déchets, de lutter contre le gaspillage alimentaire, de promouvoir le compostage, de favoriser le réemploi, la réparation et la réutilisation et lutter contre les dépôts sauvages.

L'édition 2022 s'est déroulée du 19 au 27 novembre. A cette occasion, l'agglomération a souhaité mettre en valeur les animations organisées par les acteurs du territoire (associations, ressourcerie, commerçants, communes...) qui agissent en faveur de la réduction des déchets à travers un programme commun édité et diffusé. Au total sur le territoire ce sont **11 animations** diverses et variées et **2 journées** dédiées qui ont pu voir le jour, grâce à la participation active de **14 structures**. Le fil rouge du textile, thème national a permis de construire une programmation cohérente sur ce sujet.

Au sein du service de gestion des déchets plusieurs animations ont pu être menées :

❖ Friperie des agents de Pornic aggro Pays de Retz.



Le 21 novembre, **16 agents** sont venus pour déposer et/ou prendre des vêtements et échanger grâce à l'exposition « Le revers de mon look ». 12 sacs de vêtements ont été déposés et 6 sacs sont repartis.

Le 25 novembre, ce sont **31 agents** qui ont participé et fait vivre cet événement. A cette occasion 26 sacs ont été déposés et 11 sont repartis.

Les sacs restants ont été donnés aux partenaires du réemploi sur le territoire.

❖ Visite du « Relais ».

Le 22 novembre, une visite des locaux du principal opérateur de collecte et de tri des textiles sur le territoire a permis à **7 personnes** de comprendre les rouages de cette filière très complexe.

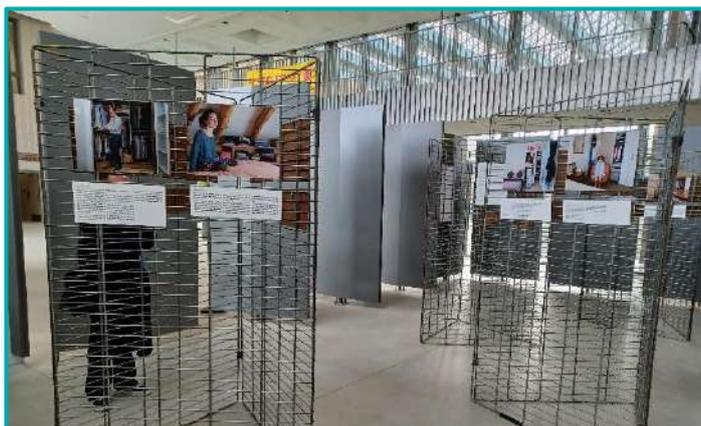
❖ Atelier de reprise visible « Visible Mending »

Les 18 et 26 novembre, **9 personnes** ont pu bénéficier des conseils avisés de la couturières « La Dame qui pique » pour la réparation de leurs vêtements.

❖ Exposition « Portrait d'armoire »

Pendant une semaine les élèves du lycée du Pays de Retz ont pu découvrir les témoignage et images d'un groupe de personnes sur leur rapport à la mode et à la consommation de textile.

A l'issus de cette semaine, **62 élèves** ont pu s'inscrire pour participer à un escape game et à un débat mouvant sur le sujet.



❖ Collecte de jouets « Laisse parler ton cœur »



L'agglomération en partenariat avec Ecosystem organise l'opération « Laisse Parler ton Cœur » : une collecte solidaire de jouets d'occasion.

Organisée du 19 novembre au 3 décembre 2022, la collecte a eu lieu dans **7 points de collecte** répartis sur le territoire de Pornic Agglo Pays de Retz. Cet appel au don a permis à des centaines de familles modestes d'offrir des cadeaux de Noël à leurs enfants, mais également de prolonger la durée de vie de milliers de jouets.

En tout, sur les 7 points de collecte, **28 hottes** ont été remplies de jouets.



Hotte mis en place au service Gestion des déchets

❖ Participation financière

L'agglomération a aussi soutenu plusieurs actions portées par des associations :

- Portes ouvertes le mardi 22 novembre organisé par l'AFR de Chéméré à Chaumes-en-Retz : « restauration collective : quand l'écologie rencontre le bien manger », un exemple de réussite sur la réduction du gaspillage alimentaire et sur le compostage.
- Conférence de Jérémie Pichon « la famille (presque) zéro déchet le vendredi 25 novembre à Pornic organisée par l'association Hironnelle. Cet évènement a rassemblé **une centaine de personnes**.

2.2.6 Autres animations

❖ Ciné débat

Plusieurs soirées ciné débat sur la réduction des déchets ont été organisées sur le territoire par nos partenaires. L'agglomération y a participé sur les deux dates suivantes :

- A Chaumes-en-Retz avec l'AFR de Chéméré le 28 janvier : **40 participants**
- A Sainte-Pazanne le 23 juin : **25 participants**

❖ Sensibilisations au tri

Le 24 février pour les agents des Services des sports (Aquacentre) de Pornic Agglo: **15 personnes sensibilisées**

Le 3 mars pour le personnel de la Fraiserie: **20 personnes sensibilisées**

Le 12 avril pour les membres du club de natation: **20 personnes sensibilisées**

Le 27 juin pour les saisonniers du prestataire de collecte: **5 personnes sensibilisées**

Le 26 octobre pour les résidents de la résidence sénior Espace et Vie: **15 personnes sensibilisées**

❖ Forum des Associations

Le 3 juin 2022, se tenait le Forum des Associations sur la commune de Villeneuve en Retz. La participation et l'accueil des nouveaux arrivants ont permis de rencontrer et sensibiliser **25 personnes**.

❖ World Clean Up Day – Journée Mondiale de Nettoyage de la Planète



L'agglomération en partenariat avec ses communes et l'Association Hironnelle, se mobilise à nouveau pour la 4^{ème} édition du WCUD dans le Pays de Retz. Cette journée de mobilisation citoyenne et environnementale organisée à l'échelle mondiale a pour but de sensibiliser le plus grand nombre sur les conséquences et les dégâts de tous les déchets délaissés dans la nature et au-delà de fédérer tous les citoyens et acteurs pour mieux produire, mieux consommer et moins jeter.

Le principe étant d'inviter le plus grand nombre à poser un regard différent sur nos lieux de vie du quotidien et agir dans un cadre convivial en organisant des opérations de nettoyage dans nos villes, côtes et campagnes et ainsi contribuer à la protection de notre environnement.

Comme chaque année, l'agglomération soutient logistiquement les communes qui organisent un évènement.

En complément, les animatrices du tri étaient présentes pour le Village à Saint Michel Chef Chef, le samedi 17 septembre: **132 personnes** ont été sensibilisées à cette occasion.

Lors de la semaine, **36 agents de l'agglomération** ont aussi participé à des nettoyages autour de leurs locaux. Cela a permis de ramasser **117kg de déchets sauvages** et **6750 mégots**.



❖ Animation « Recyclons Noël »

Pour aborder notre consommation juste avant les fêtes de Noël, plusieurs ateliers ont été proposés aux jeunes de la commune de Sainte Pazanne, en partenariat avec le service enfance /jeunesse.

9 jeunes et 4 animateurs ont participé aux 4 ateliers :

- Cosmétique responsable
- Déco de Noël
- Furoshiki, les emballages en tissus
- Basket tri



2.2.7 Bilan total

En 2022, **153 animations** (109 en 2021) ont été organisées et réalisées par le service Gestion des Déchets. Au total, ce sont **4 198 personnes** (2 610 personnes sensibilisées en 2021) qui ont été sensibilisées.

2.2.8 Pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010.

Tableau 16: Pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010.

en Tonnes	2010*	2022	Evolution 2022/2010 (%)
Ordures Ménagères et assimilés	15 418	14 622	- 5,16
Collecte Sélective (Emballages, Verre, Papiers)	6 083	8 780	+ 44,34
Déchèteries (hors déchets verts)	14 056	28 281	+ 101,20
Déchets Verts	9 517	13 113	+ 37,79
TOTAL	45 073	64 797	+ 43,76
Indice de réduction des déchets	100	144	

en ration Kg/habitant (DGF)	2010*	2022	Evolution 2022/2010 (%)
Ordures Ménagères et assimilés	236	180	- 23,73
Collecte Sélective (Emballages, Verre, Papiers)	93	108	+ 16,13
Déchèteries (hors déchets verts)	215	348	+ 61,86
Déchets Verts	146	161	+ 10,27
TOTAL	690	797	+ 15,51
Indice de réduction des déchets	100	116	

* A noter que les données 2010 n'intègrent pas les tonnages en provenance de Villeneuve en Retz.

3 INDICATEURS TECHNIQUES RELATIFS AU TRAITEMENT.

3.1 Nature et Localisation des unités de traitement.

3.1.1 Valorisation des papiers.



Après la collecte, l'ensemble des papiers du territoire sont vidés sur le quai de transfert de Communauté de Communes Sud Estuaire à Saint Père en Retz. En 2022, ils ont été rechargés en semi-remorques et transportés vers l'usine de recyclage **Norske Skog Golbey** située à Golbey dans les Vosges (88) pour y être recyclé en papier journal.

3.1.2 Valorisation des emballages.



Après la collecte, l'ensemble des emballages du territoire sont vidés sur le quai de transfert de la Communauté de Communes Sud Estuaire à Saint Père en Retz. Ils sont ensuite rechargés en semi-remorques et transportés vers le Centre de tri **Vendée Tri** situé à la Ferrière en Vendée (85). Les emballages sont ensuite séparés en différentes matières et revalorisés par les repreneurs ci-dessous :

Tableau 17: Repreneurs des emballages.

Matériaux	Nom du Repreneur
Acier	ACELOR MITTAL
Aluminium	REGEAL AFFIMET
Petits aluminium	R.V.M
Plastiques (mix pe/pp/ps, mix pet clair, mix pet foncé et films)	VALORPLAST
PCC (briques de lait, ...) et PCNC (cartonnettes, ...)	REVIPAC
Papiers gros magasins	PAPREC

Les refus de tri sont acheminés vers l'usine d'incinération de CSR de Séché à Change (72) et sur l'UIOM d'Alcéa située à Nantes (44).

3.1.3 Valorisation du verre.



Après la collecte, l'ensemble du verre du territoire est vidé sur le quai de transfert de la Communauté de Communes Sud Estuaire à Saint Père en Retz. Il est ensuite chargé par l'exploitant du quai puis transporté vers les sites de **VERRALIA**, l'usine **EVERGLASS** (02VB) située à Rozet Saint Albin dans l'Aisne (02) ou l'usine **EVERGLASS** (16VA) située à Châteaubernard en Charente (16).

3.1.4 Devenir des déchets collectés en déchèterie.

Le devenir des déchets collectés en déchèterie en 2022 est détaillé dans le tableau suivant.

Tableau 18: Devenir des déchets collectés en déchèterie.

Matériaux	Devenir	Où
Carton	Valorisation matière	SRMO Carquefou (44)
Ferraille	Valorisation matière	GDE Montoir (44)
Bois A	Valorisation énergétique	Chaufferie bois - Nantes (44)
Bois B	Valorisation matière	Panneautier - Losan (Espagne)
Polystyrène / Films plastiques	Valorisation matière	Plastique recyclé de l'Ouest - Nantes (44)
Plastiques rigides	Valorisation matière	Site de la Barre Thomas - Rennes (35)
Gravats	Remblaiement carrières	GSM Carrière de la Coche - Ste Pazanne (44)
Mobilier	Recyclage matière (52%) énergétique (42%) stockage (6%)	Literie : Recyc Matelas - Mortagne sur Sèvre (85)
		Mobilier Plastique : Cyclia - Truyes (37) et Véolia Barre Thomas - Rennes (35)
		Rembourrés CSR : Arc en Ciel - Couëron (44)
		Mobilier bois : Plateforme multimodal Véolia - Couëron (44)
		Refus de Tri : ISDND - Grand Landes (85)
Mobilier ferraille : GDE - Montoir de Bretagne (44)		
Souches	Valorisation énergétique	Chaufferie bois – Nantes (44)
Végétaux	Valorisation organique (broyage / compostage)	Eco Centre - Chaumes en Retz (44)
		Filières locales : agriculteurs (44)
Huiles moteurs usagées	Autre filière de traitement	SRRHU - Nantes (44)
Huiles végétales usagées	Valorisation matière (régénération)	VALOLEIQUE – Bouaye (44)
DDS	Autre filière de traitement	SORED I - St Viaud (44)
Déchets d'amiante lié	Stockage ISDD	BOUYER LEROUX - La Séguinière (49)
Plâtres	Valorisation matière	Usine Placo St Gobain - Cognac (16)
Tout Venant	Stockage ISDND Et valorisation énergétique	Eco site de la mélitée - Grand Landes (85)
		Arc En Ciel – Couëron (44)

3.1.5 Traitement des ordures ménagères

Les Ordures Ménagères de la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz sont traitées sur le site de l'Eco Centre situé sur la commune de Chaumes en Retz depuis le 16 janvier 2012 pour le secteur Pornic et avril 2016 pour le secteur Cœur Pays de Retz. L'Eco Centre comporte deux installations :

- Une installation de valorisation organique des ordures ménagères par tri compostage
- Une installation de stockage de déchets non dangereux (stockage des refus de tri compostage)

3.1.5.1 Présentation de l'Eco Centre

Le site de l'Eco Centre est positionné au Nord de la commune de Chaumes en Retz secteur Arthon en Retz et à 2km au Nord-Est du bourg de Chauvé.

L'Eco Centre est un outil de valorisation organique des déchets ménagers. Complémentaire au tri sélectif réalisé à la maison, l'Eco Centre permet d'extraire la fraction organique présente dans les ordures ménagères des habitants et de la valoriser en produisant un compost répondant à la Norme NFU 44-051 « Amendements organiques et supports de cultures » destiné au monde agricole.

Figure 31: Les différentes installations de l'Eco Centre.



*En dehors du temps d'utilisation pour ces activités, la salle multifonction est prioritairement mise à disposition des collectivités de la Communauté d'Agglomération PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ, de la Communauté de Communes de SUD ESTUAIRE et des associations qui en feront la demande.

La capacité de traitement annuel de l'Eco Centre est la suivante :

- 30 000 tonnes d'ordures ménagères résiduelles
- 8 000 tonnes de déchets verts

3.1.5.2 Partenariat avec la Communauté de Communes Sud Estuaire.

Les élus de la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz et la Communauté de Communes Sud Estuaire ont décidé de renforcer les actions en commun dans le cadre d'une réelle coopération communautaire. Les deux collectivités ont souhaité travailler ensemble et engager une démarche commune pour le traitement de leurs ordures ménagères pour une période de 20 ans ; la Communauté de Communes Sud Estuaire après cette période s'engage à mettre sur son territoire le foncier nécessaire à un nouveau site de traitement des déchets ménagers des deux collectivités.

Au terme des discussions entre les parties, il a été décidé que la Communauté de Commune Sud Estuaire et la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz se verraient autorisées par convention à occuper conjointement l'Eco Centre pour assurer le traitement de leurs ordures ménagères résiduelles, dans le cadre d'une utilisation partagée de l'ouvrage moyennant le paiement d'une redevance par la Communauté de Communes Sud Estuaire à la Communauté d'agglomération Pornic agglo Pays de Retz permettant une

mutualisation des coûts d'investissements supportés par cette dernière. Cette convention a été signée le 19 novembre 2010.

Le comité de suivi composé d'élus des deux collectivités s'est réuni le 28 janvier, le 8 avril, le 24 juin, le 23 septembre et le 16 décembre 2022.

3.2 Données 2022 du fonctionnement de l'Eco Centre.

La Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz et la Communauté de Communes Sud Estuaire ont constitué un groupement de commandes pour passer un marché public de prestation de service nécessaire à l'exploitation de l'équipement et au traitement des déchets sur le site.

L'exploitation du site (unité de compostage et ISDND) a été confiée à GEVAL – Véolia propreté jusqu'au 31/12/2022.

Le site a employé 10 équivalents temps plein en 2022 incluant le personnel technique et l'encadrement.

28 386 tonnes d'ordures ménagères (OMR) et **6 536,27 tonnes de déchets verts broyés** ont été réceptionnées sur l'Eco Centre en 2022.

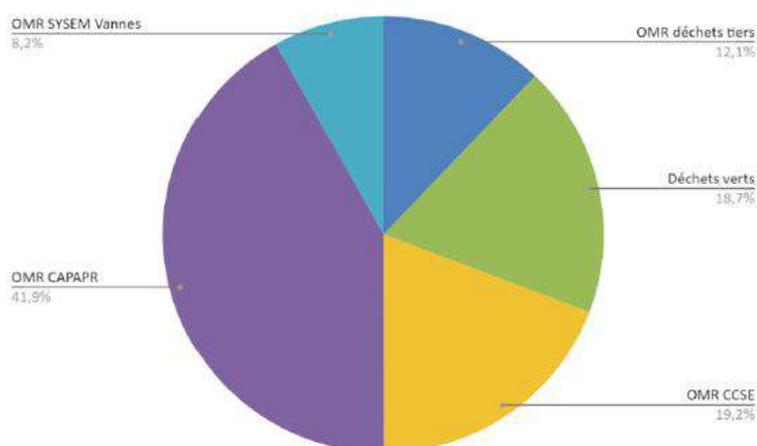
Tableau 19: Tonnages réceptionnés sur l'unité de tri compostage de l'Eco Centre en 2022.

Provenance	Ordures Ménagères	Déchets Verts
Pornic aggro Pays de Retz	14 622,00	6 536,27
CC Sud Estuaire	6 696,20	-
Déchets tiers	7 067,87	-
TOTAL	28 386,07	6 536,27



**Total des apports
34 922,34
tonnes**

Figure 32: Répartition des apports sur l'unité de tri compostage de l'Eco Centre en 2022.



GEVAL est autorisé à apporter des déchets tiers pour atteindre la capacité nominale de l'unité de compostage. Ces derniers doivent répondre aux préconisations de l'arrêté préfectoral d'autorisation d'exploiter (rayon de chalandise de 50 km maxi autour du site).

Pornic agglo Pays de Retz a sollicité les services de l'Etat pour accueillir de manière temporaire des OMr en provenance du SYSEM (syndicat de traitement des déchets du Sud-est Morbihan pendant la période de travaux de leur usine. Ces apports ont été autorisés par décision préfectorale du 27/10/2021.

Sur les **28 386 tonnes d'ordures ménagères réceptionnées** sur l'usine de tri compostage en 2022, la chaîne de tri a permis d'extraire **253,76 tonnes de ferrailles** soit 0,89 % des apports. Ces derniers ont été reprises puis valorisées par la société Métaux Fers à Château d'Olonne (85).

15 798,54 tonnes de refus de tri ont été stockées sur l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Eco Centre.

Tableau 20: Tonnages réceptionnés sur l'installation de stockage de déchets non dangereux en 2022.

Produit	Année 2022
Refus en balles	13 398,25
Refus en vrac	2 400,29
TOTAL	15 798,54

En 2022, 5 093,25 tonnes de compost d'OMR ont été produites en sortie d'affinage et 3 960,61 tonnes de compost de déchets verts, soit un total de 9 053,87 tonnes de compost en mélange.

Après l'étape de maturation, 8 512,08 tonnes de compost normé NFU 44051 ont été mises en stock sur la plate-forme extérieur au cours de l'année 2022.

On compte une production de 5 lots sur 2022

- o Lot 822 02 28
- o Lot 822 04 03
- o Lot 822 06 03
- o Lot 822 07 25
- o Lot 822 11 10

En 2022, l'intégralité du compost produit s'est avéré conforme à la norme NFU 44-051.

Le compost produit sur l'Eco Centre a obtenu le label TERROM en 2020 (référentiel de certification d'un système d'assurance qualité pour les composts issus de tri-compostage ou de tri-méthanisation-compostage).



Les analyses du compost sont présentées ci-après.

Tableau 21: Analyses des lots de compost produit en 2022.

		8 22 02 28	8 22 03 04	8 22 06 03	8 22 07 25	8 22 11 10	8 23 01 02	8 23 03 22	Max	Norme	TERROM
MS	% MB	66,8	73,9	67,5	71,1	65,7	57,5	56,3	80,10	> 30	> 45 à 70 <
pH		8,81	8,77	9	8,31	8,56	8,67	8,56	9,10		
MO	% MB	38,0	42	42,8	37,4	33,6	30,5	33,3	46,70	> 20	> 22
ISMO	sur 100	44,2							77,30		
N total	% MB	1,10	1,38	1,10	1,15	1,20	1,10	1,07	1,82	< 3	
N organique	% MB	1,03	1,28	1,00	1,04	1,08	0,96	0,98	1,38		
rapport N organique / N total	%	93%	93%	92%	90%	90%	87%	92%	0,98	> 33 %	
rapport C / N		17,2	15,2	19,5	16,3	14,0	13,8	17,0	19,50	> 8	
P ₂ O ₅	% MB	0,35	0,47	0,39	0,36	0,40	0,38	0,35	2,86	< 3	
K ₂ O	% MB	0,67	0,81	0,68	0,75	0,83	0,72	0,64	0,87	< 3	
N total + P ₂ O ₅ + K ₂ O	% MB	2,12	2,66	2,16	2,26	2,43	2,20	2,06	4,43	< 7	
MgO	% MB	0,39	0,503	0,44	0,38	0,38	0,33	0,36	0,63		
CaO	% MB	4,07	5,02	3,91	2,94	4,02	4,06	3,76	8,55		
Arsenic	mg/kg MS	3,94	4,81	5,32	6,63	6,86	4,41	5,46	9,10	18	16
Cadmium	mg/kg MS	1,21	1,20	1,06	0,80	0,85	1,28	1,58	2,20	3	2,7
Chrome	mg/kg MS	38,1	25,9	21,7	23,5	24,5	25,6	35,6	81,20	120	108
Cuivre	mg/kg MS	86,0	97,1	87,1	74,6	73,5	90,9	109,5	234,0	300	270
Mercurure	mg/kg MS	0,14	0,21	0,15	0,40	0,10	0,11	0,10	1,40	2	1,8
Nickel	mg/kg MS	21,2	18,7	16,6	14,8	13,8	16,4	23,8	48,5	60	54
Plomb	mg/kg MS	43,5	45,6	41,3	38,5	38,7	38,2	50,2	155,0	180	162
Sélénium	mg/kg MS	< 3,12	< 3,16	< 2,08	< 3,13	< 3,13	< 3,12	< 3,12	4,60	12	11
Zinc	mg/kg MS	290	325	289	251	279	339	395	467	600	540
Fluoranthène	mg/kg MS	0,07	0,092	0,142	0,277	0,141	0,103	0,12	0,28	< 4	< 3,6
Benzo(b)fluoranthène	mg/kg MS	< 0,04	< 0,04	0,063	0,152	0,055	0,048	< 0,083	0,15	< 2,5	< 2,3
Benzo(a)pyrène	mg/kg MS	< 0,4	< 0,04	0,043	0,113	< 0,041	< 0,040	< 0,083	0,11	< 1,5	< 1,4
Verre et métaux > 2 mm	% / MS	0,33	0,37	0,39	0,05	0,13	0,25	0,39	0,60	2	
Plastiques durs, textiles > 5 mm	% / MS	0,34	0,27	0,39	0,29	0,30	0,39	0,35	0,72	0,8	0,8
Légers > 5 mm	% / MS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,23	0,3	0,3
Somme des plastiques > 5 mm	% / MS	0,34	0,27	0,39	0,29	0,30	0,39	0,35	0,85		1,00
recherche salmonella	dans 1 gr	absence		absence							
recherche œufs d'helminthes	dans 1,5 gr	absence		absence							

9 308,40 tonnes de compost conforme ont pu être valorisées en agriculture en 2022. A fin 2022, le stock est d'environ 2 344 tonnes en attente de valorisation sur la campagne 2023.

616,72 tonnes de refus de déchets verts (partie grossière des déchets verts obtenue en sortie d'affinage) ont également été valorisées sur l'agriculture en 2022. Une opération d'enlèvement des indésirables par picking (enlèvement manuel) est toujours réalisée sur ces refus avant valorisation.

Tableau 22: Faits marquants 2022 sur l'Eco Centre.

Date	Description de l'évènement	Objectif
Février	Mise en place de boutons poussoirs avec gyrophares pour se signaler en tant que piétons dans la zone de coactivité engins/piétons.	Prévenir les risques d'accidents
Février	[Arrêt technique du 24/01 au 04/02/22] Réfection tôles d'usures goulotte entrée BRS, Changement du réducteur du BRS, Réparations de la presse.	Entretien des installations
Mars	Reprise des grilles de trommel sortie BRS, Reprise des gaines de ventilations corrodées, Remplacement des tôles d'usures de la trémie.	Entretien des installations
	25/3 : Déclenchement portique radioactivité d'un chargement du SYSEM -> isolement de la remorque	Contrôle des apports entrants
Avril	Panne du variateur du BRS -> intervention rapide du fournisseur (26-28/4)	Entretien des installations
	01/04 : Nouveau déclenchement portique radioactivité d'un chargement du SYSEM -> isolement de la remorque. Intervention d'une entreprise	Contrôle des apports entrants

	spécialisée : 1 sac de couches dans chacune des remorques isolées	
Mai	Fin des apports du SYSEM de Vannes ayant débutés en 2021.	
	Curage des réseaux et curage déboureur-déshuileur	Entretien des installations
	12/5 : Panne sur variateur et vérins de la presse à balles -> délais de réparations importants -> stockage des refus en vrac sur l'ISDND	Entretien des installations
Juin	27-30/6 : Curage complet du bassin d'eaux de voiries (bassin 2)	Entretien des installations
Juillet	11/7 : Vérins de la presse remontés. Reprise des évacuations des refus en balles.	Entretien des installations
	16/7 : Départ de feu sur l'alvéole A5 très rapidement maîtrisé.	Prévenir le risque d'incendie
Novembre	Nettoyage complet de l'usine	Entretien des installations
Décembre	01/12 : Visite d'inspection de la DREAL	Suivi des installations
	01/12 : Réunion de la commission de suivi du site	
	Curage des cuves eaux claires et eaux chargées	Entretien des installations

3.3 Suivi post exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon.

La Communauté d'Agglomération est propriétaire et exploitant au titre des installations classées de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon sur la commune de St Michel Chef Chef. Cette installation est fermée depuis le 30 juin 2009. L'agglomération poursuit le suivi et l'entretien du site et de ses équipements dans le cadre du suivi post-exploitation.

L'agglomération poursuit le suivi élargi des eaux souterraines autour de l'installation. Une campagne d'analyse de ces 7 ouvrages existants a été réalisée respectivement en mars, juin, septembre et décembre 2022. Le 1^{er} prélèvement du PZ13 a été réalisé lors de la campagne de décembre 2022.

3.4 Suivi post exploitation de l'installation de stockage de déchets non dangereux des 6 Pièces.

Pornic Agglo Pays de Retz est adhérente au syndicat Mixte Région de Grandlieu Machecoul pour l'exploitation du CET 6 Pièces pour la seule partie de son territoire correspondant à l'ancien territoire de la Communauté de Communes Cœur Pays de Retz et à la commune de Villeneuve en Retz.

3.5 Taux global de valorisation matière et valorisation énergétique des déchets ménagers et assimilés et indice de réduction des quantités de déchets non dangereux non inertes admis en ISDND.

Figure 33: Taux de valorisation 2022 des déchets ménagers et assimilés collectés par Pornic Agglo Pays de Retz.

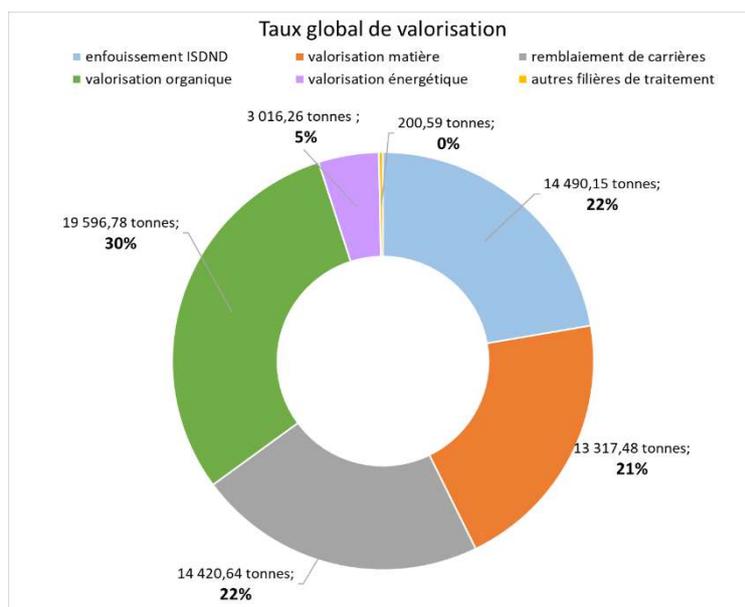
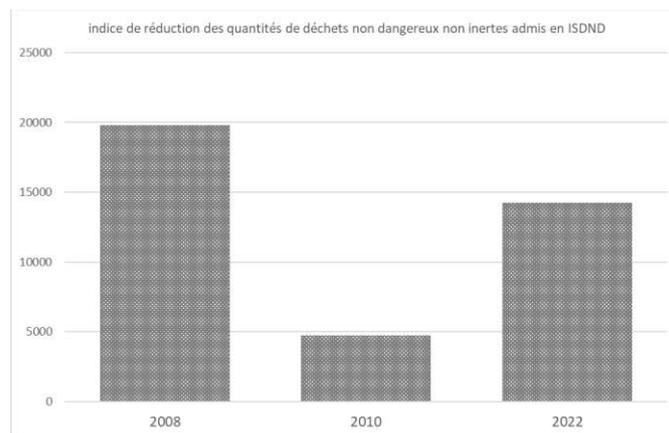


Figure 34: Evolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles admises en ISDND.



* 2008-2010 tonnages de Villeneuve en Retz non intégrés

Entre 2008 et 2022, la quantité de déchets ménagers et assimilés admise en installation de stockage de déchets non dangereux a diminué de 28 %.

Entre juillet 2009 et janvier 2012, période entre la fermeture de l'installation de stockage de déchets non dangereux de l'Aiguillon, à St Michel Chef Chef et l'ouverture de l'Eco Centre de Chaumes en Retz les tonnages d'ordures ménagères résiduelles en provenance de la Communauté de Communes de Pornic ont été exportés vers d'autres départements. L'année 2010 n'est donc pas représentative du schéma retenu par la collectivité.

4 INDICATEURS FINANCIERS

4.1 Modalités d'exploitation du service d'élimination.

La Communauté d'Agglomération Pornic aggro Pays de Retz a recours à la prestation de service pour assurer la collecte et le traitement des déchets.

Les noms des différentes sociétés étant intervenues sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Pornic aggro Pays de Retz en 2022 sont présentés ci-après :

Tableau 23: Noms des marchés et des prestataires étant intervenus en 2022.

Intitulé du marché	Territoire concerné	Titulaire
Collecte des déchets ménagers et assimilés	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	COVED
Transport des emballages vers le Centre de tri	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	VEOLIA Recyclage et Valorisation
Exploitation de l'Eco Centre	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	GEVAL
Exploitation des déchèteries	PORNIC AGGLO PAYS DE RETZ	VEOLIA Recyclage et Valorisation

4.2 Principales prestations rémunérées à des entreprises sur contrat.

4.2.1 Prestations de collecte, transfert et tri

Tableau 24: Synthèse du montant des prestations de collecte et tri 2022.

	TOTAL
Collecte des OM en porte à porte (usagers, GP, campings, corbeilles)	1 602 490,14 €
Collecte des OM en apport volontaire	104 328,09 €
Collecte sélective (Verres, Papiers, Emballages) *	977 509,48 €
Collecte des cartons des professionnels *	48 714,02 €
Collecte des encombrants	7 226,21 €
Transfert (Verres, Papiers, Emballages) *	104 469,45 €
Transport des emballages vers le centre de tri *	156 971,03 €
Tri des Emballages *	613 578,56 €
Gestion bacs et colonnes (lavage, déplacement) *	55 157,61 €
Divers	16 530,99 €
TOTAL HT	3 686 975,58 €
TOTAL TVA 5,5 % (sur prestations concernées *)	101 395,13 €
TOTAL TVA 10 %	182 621,66 €
TOTAL TTC	3 970 992,38 €

Pour l'année 2022, le coût global de collecte des ordures ménagères et des recyclables a été de 3 970 992,38 TTC. Rappel 2021 : 3 859 457,22 € (secteur Pornic) + 752 477,27 € (secteur Cœur Pays de Retz) pour un total de 4 611 934,49 € soit **-13,90% d'évolution entre 2021 et 2022.**

Comme indiqué dans le paragraphe 1.2.1, le schéma directeur de collecte a évolué en début d'année 2022. L'ensemble des changements et le démarrage au 1^{er} janvier d'un nouveau marché de prestation de collecte ont permis de réduire de manière significative les coûts liés aux prestations de collecte des ordures ménagères et des recyclables. Pour le transport, le transfert les coûts ont évolués à la hausse en particulier avec l'augmentation du prix des carburants (+15% et +10%). Le coût du tri des emballages, est lui maîtrisé par rapport à 2021 (+1%). A noter qu'une petite partie des prestations n'apparaît plus dans ce récapitulatif, il s'agit de la livraison des conteneurs. Cette prestation était incluse dans ce chiffrage, elle est désormais internalisée au sein du service gestion des déchets.

4.2.2 Prestations d'exploitation des déchèteries.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, les prestations d'exploitation des déchèteries font l'objet d'un seul marché d'une durée de 3 ans, soit jusqu'au 31 décembre 2024.

Gardiennage – entretien des déchèteries (Forfait)	Montant année 2022 en € HT
Gardiennage – entretien Pornic	91 039,71 €
Gardiennage – entretien La Plaine sur Mer	299 363,08 €
Gardiennage – entretien La Bernerie en Retz	84 666,35 €
Gardiennage - entretien Chaumes en Retz	44 280,82 €
Gardiennage – entretien Villeneuve en Retz	40 169,18 €
Gardiennage - entretien St Hilaire de Chaléons	164 807,84 €
Gardiennage - entretien Rouans	37 421,12 €
Gardiennage supplémentaire sur les 7 déchèteries	8 011,74 €
Total Gardiennage – entretien en € HT	769 759,82 €
Total Gardiennage - entretien en € TTC (TVA 5.5 %)	812 096,60 €

Mise à disposition de bennes/ Evacuation des déchets	Montant année 2022 en € HT
MàD dispositifs de contrôle badges Professionnels	4 948,90 €
MàD bennes / Evacuation Ferraille	62 894,37 €
MàD bennes / Evacuation Cartons	120 248,07 €
Accueil / MàD bennes / Evacuation Amiante	7 430,42 €
MàD bennes / Evacuation Tout-Venant	315 278,79 €
MàD bennes / Evacuation Bois mélange (A+B)	31 181,67 €
MàD bennes / Evacuation Bois B	4 826,84 €
MàD bennes / Evacuation Bois A	8 190,35 €
MàD bennes / Reprise / Evacuation Gravats	90 819,70 €
Stockage / Poussage / Broyage / Evacuation Déchets Verts	438 832,54 €
Evacuation / Collecte / Traitement des Souches	27 241,43 €
MàD bennes / Saches / Evacuation Polystyrène, Plastiques Souple	17 649,11 €
MàD bennes / Evacuation Plastiques Rigides	25 275,59 €
MàD bennes / Evacuation Placoplâtre	13 461,08 €
Total MàD bennes / Evacuation en € HT	1 168 278,88 €
Total MàD bennes / Evacuation en € TTC (TVA 5,5%)	1 232 534,22 €

Traitement des déchets	Total Général
Traitement Tout-Venant	1 120 348,70 €
Traitement Bois B / Bois mélange	34 393,05 €
Traitement Bois A	0,00 €
Traitement Gravats	97 773,90 €
Conditionnement / Mise en balles des cartons	50 895,08 €
Evacuation / Traitement Huiles Minérales *	0,00 €
Evacuation / Traitement Huiles Végétales	0,00 €
Evacuation / Collecte DDS hors filière Eco DDS	27 784,89 €
Traitement / Valorisation DDS hors filière Eco DDS	96 706,25 €
Traitement / Valorisation Amiante	5 957,15 €
Traitement / Valorisation du Plastique Rigide	15 814,00 €
Traitement / Valorisation des Plastiques souples et polystyrène	493,81 €
Collecte / Traitement du Placoplâtre	18 228,76 €
Collecte / Valorisation des Coquillages	733,94 €
Total Traitement en € HT	1 469 129,54 €
Part montant Traitement en € HT (TVA 5,5%)	246 117,44 €
Part montant Traitement en € HT (TVA 10%)	1 223 012,10 €
Total Traitement en € TTC	1 604 967,20 €

*Pris en charge par l'éco-organisme Cyclévia depuis le 01/01/2022

Tableau 25: Bilan financier global pour l'exploitation des 7 déchèteries du territoire de Pornic agglo Pays de Retz en 2022.

Désignation	Total général en € TTC Année 2022	Rappel Année 2021	Evolution 2021/2022
Gardiennage / Contrôle d'accès pour les pros	812 096,60 €	835 325,15 €	-2.78
MàD de bennes / Evacuation des déchets	1 232 534,22 €	1 264 725,65 €	-2.55
Traitement des Déchets	1 604 967,20 €	1 306 143,02 €	+22.88
Montant total des coûts d'exploitation en € TTC	3 649 598,02 €	3 406 193,82 €	+7.15
<i>Recette de valorisation sur la ferraille et les batteries</i>	- 140 637,81 €	- 275 859,75 €	- 49%
Montant Total en € TTC (Valorisation matière déduite)	3 508 960,21 €	3 130 334,07 €	+ 12%

Pour l'année 2022, le coût global d'exploitation des déchèteries s'élève à **3 508 960,21 € TTC**. (+ 12 % par rapport à 2021)

Les coûts de traitement ont fortement augmenté en 2022 notamment pour le tout-venant :

- Augmentation de la TGAP et impact de la révision des prix
 - Changement du mode de traitement des tout venants qui a fait évoluer les prix unitaires à la hausse sur le nouveau marché.
- ⇒ Dans l'ancien marché, le tout-venant était traité directement en ISDND alors que dans le nouveau marché, le tout-venant passe par une phase de pré-tri pour extraire des matériaux recyclables plâtres / bois / plastiques) et valoriser une fraction en CSR.

4.2.3 Prestations de traitement des ordures ménagères.

Tableau 26: Montant des prestations 2022 pour le traitement des ordures ménagères et déchets verts sur l'Eco Centre.

	TOTAL
Traitement des Ordures Ménagères	731 884,08 €
Traitement des Déchets Verts	45 753,89 €
Total en € HT	777 637,97 €HT
Total en € TTC (TVA 10% et 5.5% pour les Déchets Verts)	853 342,84 €TTC

Pour l'année 2022, le coût des prestations de traitement des ordures ménagères et des déchets verts sur l'Eco Centre a été de 853 342,84 euros TTC.

Rappel 2021 : 675 651,23 € (secteur Pornic) + 114 189,48 € (secteur Cœur Pays de Retz) pour un total de 789 840,71 € soit + 8 %.

Cette augmentation s'explique par les révisions de prix (augmentation des indices frais et services divers, électricité et gasoil)

4.3 Montant annuel des dépenses et recettes liées au fonctionnement du service.

Figure 35: Répartition des dépenses de fonctionnement du budget annexe TEOM.

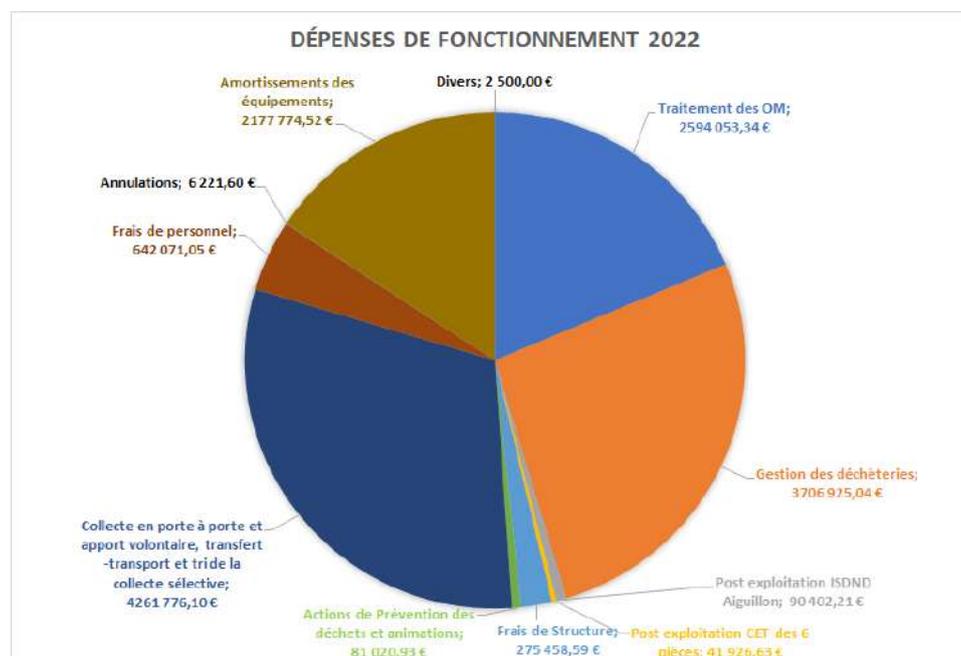


Figure 36: Répartition des dépenses d'investissement 2022 du budget annexe TEOM.

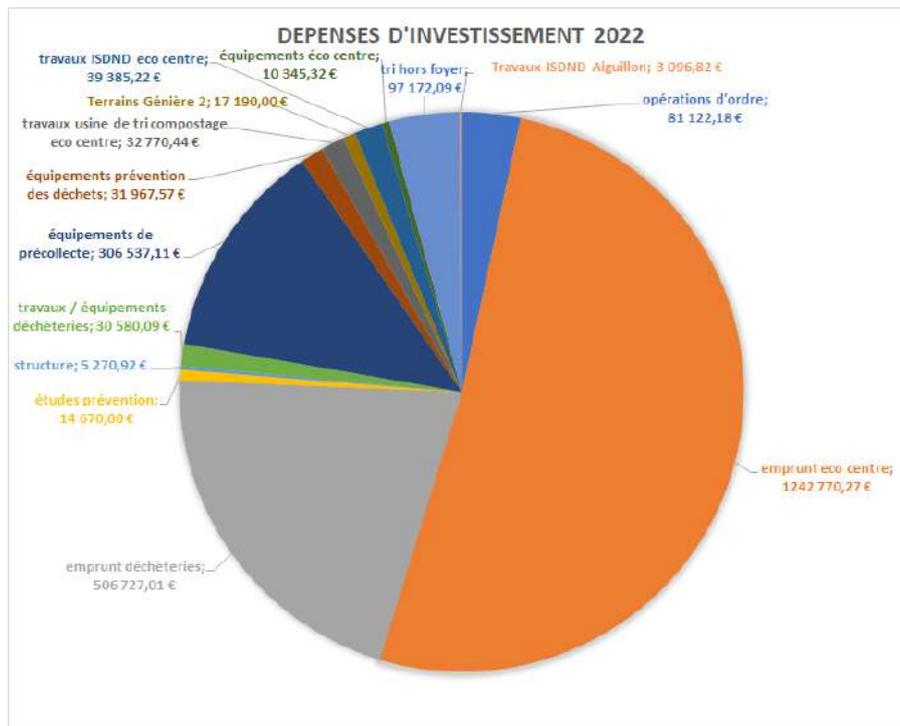


Figure 37: Répartition des recettes de fonctionnement 2022 du budget annexe TEOM.

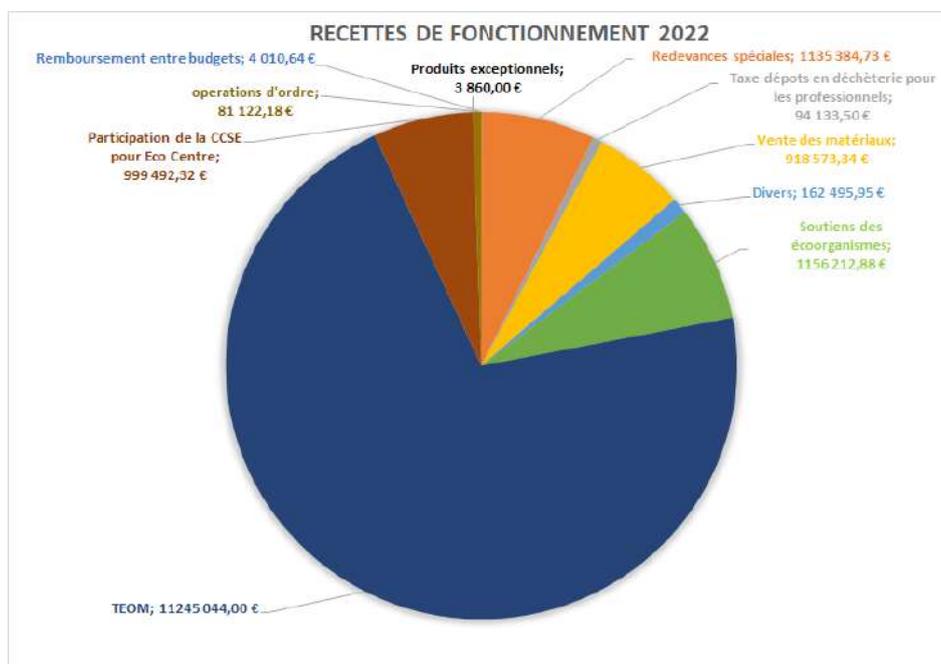
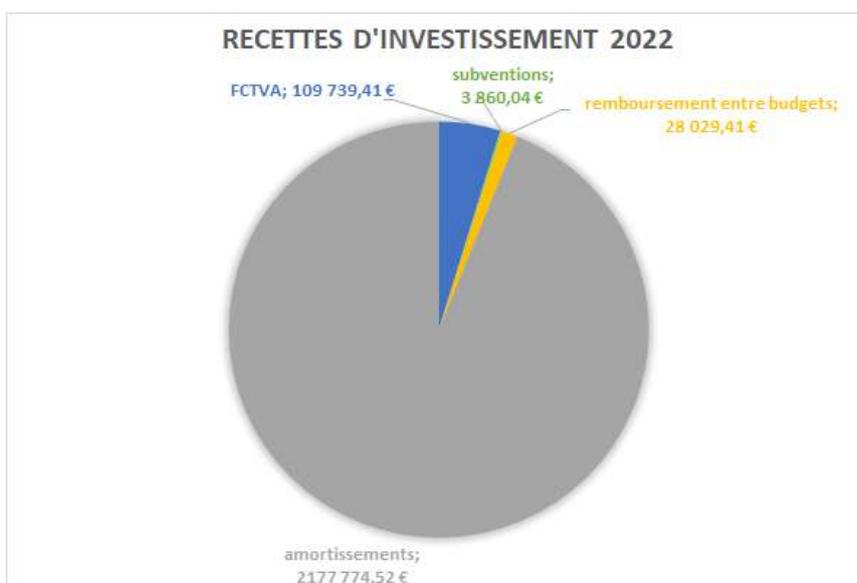


Figure 38: Répartition des recettes d'investissement 2022 du budget annexe TEOM.



4.4 Modalités de financement.

4.4.1 Modalités de financement.

Depuis le 1^{er} janvier 2022, sur tout le territoire de Pornic agglo Pays de Retz, le service de collecte et traitement des déchets ménagers est financé par la « Taxe d'enlèvement des ordures ménagères »(TEOM).

Cette taxe est un impôt direct additionnel à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Elle est basée sur la valeur locative d'un bien immobilier et non sur la prestation de ramassage des déchets réalisée.

Cet impôt finance toute la gestion des déchets sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz (collecte, tri, traitement, gestion des déchèteries, frais de gestion, ...).

Des redevances spéciales sont également instaurées :

- ❖ Redevance spéciale « Gros Producteurs » instaurée en 2006,
- ❖ Redevance spéciale « Camping » instaurée en 2003.

Tableau 27: Détails des recettes 2022 provenant des ménages et utilisateurs du service.

Recettes	Montant 2022
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	11 245 044 €
Redevance spéciale « Camping » - Camping aménagés et résidences Hôtelières de Tourisme	287 384 €
Redevance spéciale « Camping » - Terrains de Loisirs / Camping Libre	225 133 €
Redevance spéciale « Gros Producteurs » pour les professionnels	622 868 €
Taxe dépôts en déchèterie pour les professionnels	94 134 €

4.4.2 Recettes de l'agglomération liées au tri sélectif.

Tableau 28: Soutiens Eco organismes 2022 sur l'ensemble du territoire de Pornic agglo Pays de Retz.

Soutien CITEO*	940 538,70 €
Soutien ECO TLC**	6 353,40 €
Total	946 892,10 €

* dont estimation sur la base de la régularisation 2021, du soutien de transition et des soutiens recyclage papiers 2021 et soutiens papiers performance 2020.

** estimation sur la base des soutiens 2021

Tableau 29: Recettes 2022 liées à la vente des matériaux sur l'ensemble du territoire Pornic agglo Pays de Retz.

Matières	Recettes
Acier	45 174,57 €
Aluminium	15 157,67 €
Petits Aluminium*	-3 356,07 €
PCNC (Cartonnettes /5.02)	94 311,26 €
PCC (Briques /5.03)	732,22 €
Plastiques	251 580,41 €
Verre	105 430,66 €
Papiers (5.01 et 1.02)	136 470,82 €
Cartons bruns (1.05)	159 192,89 €
Total	804 694,43 €

* La valorisation des petits aluminium est devenue une dépense en 2022 suite à la mise aux norme du site de traitement.

Au cours de l'année 2022, le cours de la vente des matières a augmenté significativement entrainant des hausses de recettes pour la collectivité par rapport à l'année 2021.

Tableau 30: Total des soutiens liés au tri en déchèterie sur l'ensemble du territoire de Pornic agglo Pays de Retz attendus au titre de l'année 2022.

Soutien	Montant
Eco Systèmes	49 797,03 €
Eco DDS	8 484,90 €
Eco Mobilier	74 278,43 €
Total	132 560,36 €

4.5 Coûts aidés à la tonne.

Tableau 31: Coûts aidés à la tonne par flux entre 2021 et 2022.

	Montants HT par habitant	Flux de déchets											Total		
		Ordures ménagères résiduelles			Emballages verre	Papiers et emballages hors verre			Déchets en déchèterie	Déchets des professionnels		Déchets des collectivités (Corbeilles de propreté)		Gestion du passif	Textiles
		Ventilation collecte/traitement				Ventilation par flux de déchets				Déchets en mélange	Cartons				
		Collecte		Traitement		Papiers	Emballages								
Porte-à-porte	Apport volontaire				Porte-à-porte		Apport volontaire	OMR Campings été							
2021	Coût aidé HT	148,13	58,64	161,10	47,60	-22,32	189,59	386,81	111,26	640,64	573,49	768,02		-31,98	171,41
	TVA acquittée	12,91	4,65	8,81	5,21	5,98	41,69	45,13	11,37	48,69	51,02	60,11		0,19	15,94
	Coût aidé TTC	161,04	63,29	169,91	52,81	-16,35	231,28	431,94	122,63	689,33	624,51	828,13		-31,78	187,35
2022	Coût aidé HT	128,84	120,27	171,36	52,00	-75,88	94,05	492,28	133,98	234,90	197,45	611,72		-25,13	175,92
	TVA acquittée	11,67	10,82	9,63	4,32	5,11	32,74	51,93	9,73	13,64	17,26	48,95		0,06	14,34
	Coût aidé TTC	140,50	131,09	180,99	56,32	-70,76	126,80	544,21	143,71	248,53	214,71	660,67		-25,06	190,26
Evolution 21/22		-13%	107%	7%	7%	333%	-45%	26%	17%	-64%	-66%	-20%		-21%	2%

4.6 Coûts aidés par habitants et par an.

Tableau 32: Coûts aidés par habitant par flux entre 2021 et 2022.

	Montants HT par habitant	Flux de déchets											Total		
		Ordures ménagères résiduelles			Emballages verre	Papiers et emballages hors verre			Déchets en déchèterie	Déchets des professionnels		Déchets des collectivités (Corbeilles de propreté)		Gestion du passif	Textiles
		Ventilation collecte/traitement				Ventilation par flux de déchets				Déchets en mélange	Cartons				
		Collecte		Traitement		Papiers	Emballages								
Porte-à-porte	Apport volontaire				Porte-à-porte		Apport volontaire	OMR Campings été							
2021	Coût aidé HT	30,40	0,87	35,44	3,38	-0,45	7,86	1,82	50,67	3,24	1,40	4,02	3,46	-0,09	142,01
	TVA acquittée	2,65	0,07	1,94	0,37	0,12	1,73	0,21	5,18	0,25	0,12	0,31	0,25		13,20
	Coût aidé TTC	33,05	0,94	37,38	3,75	-0,33	9,59	2,03	55,84	3,49	1,52	4,33	3,71	-0,09	155,22
2022	Coût aidé HT	23,30	1,90	33,71	3,44	-1,26	3,49	2,38	51,29	1,22	0,42	3,56	3,42	-0,08	126,79
	TVA acquittée	2,11	0,17	1,89	0,29	0,08	1,22	0,25	3,73	0,07	0,04	0,29	0,20		10,34
	Coût aidé TTC	25,41	2,08	35,60	3,73	-1,17	4,71	2,63	55,02	1,29	0,45	3,85	3,62	-0,08	137,14
Evolution 21/22		-23%	121%	-5%	-1%	255%	-51%	30%	-1%	-63%	-70%	-11%	-2%	-11%	-12%

Table des Illustrations

Tableau 1: Population 2022 par commune (Source : Fiches DGF Ministère de l'intérieur D.G.C.L).....	5
Tableau 2: Fréquence de collecte des flux en porte à porte.....	8
Tableau 3: Nombre de colonnes d'apport volontaire par commune (sans les campings).	12
Tableau 4: Fréquence de collecte des corbeilles de propretés.....	13
Tableau 5: Répartition et nombre de corbeille de propreté.....	14
Tableau 6: tonnages emballage et verre des corbeilles de propretés en 2022.	14
Tableau 8: Tonnages des ordures ménagères et des recyclables collectées en 2022.	16
Tableau 9: Ratio par habitant DGF des ordures ménagères et tri sélectif 2021 et 2022 sur le territoire de Pornic agglo Pays de Retz.....	17
Tableau 10: Taux de refus des caractérisations du tri sélectif collecté en 2022 en comparaison avec 2020 et 2021.	21
Tableau 11: Nombre de contenants et points de récupération des textiles en 2022.....	23
Tableau 12: tableau du nombre de passage par déchèterie et par mois.....	27
Tableau 13: Fréquentation horaire moyenne sur les 7 déchèteries de Pornic agglo Pays de Retz en 2022....	28
Tableau 14: Tonnages globaux collectés sur les sept déchèteries en 2022.	29
Tableau 15:Ratio par habitant de tout venant, déchets verts et tout flux entre 2021 et 2022.	32
Tableau 16: Nombre de colonnes d'apport volontaire pour le tri sélectif mises à disposition des campings..	34
Tableau 17: Pourcentage de réduction des quantités de déchets ménagers et assimilés produits depuis 2010.	47
Tableau 18: Repreneurs des emballages.	48
Tableau 19:Devenir des déchets collectés en déchèterie.....	49
Tableau 20: Tonnages réceptionnés sur l'unité de tri compostage de l'Eco Centre en 2022.	51
Tableau 21: Tonnages réceptionnés sur l'installation de stockage de déchets non dangereux en 2022.....	52
Tableau 22: Analyses des lots de compost produit en 2022.....	53
Tableau 23: Faits marquants 2022 sur l'Eco Centre.....	53
<i>Tableau 24: Noms des marchés et des prestataires étant intervenus en 2022.</i>	<i>56</i>
Tableau 25: Synthèse du montant des prestations de collecte et tri 2022.....	56
Tableau 26: Bilan financier global pour l'exploitation des 7 déchèteries du territoire de Pornic agglo Pays de Retz en 2022.....	58
Tableau 27: Montant des prestations 2022 pour le traitement des ordures ménagères et déchets verts sur l'Eco Centre.....	59
Tableau 28: Détails des recettes 2022 provenant des ménages et utilisateurs du service.....	61
Tableau 29: Soutiens Eco organismes 2022 sur l'ensemble du territoire de Pornic agglo Pays de Retz.....	62
Tableau 30: Recettes 2022 liées à la vente des matériaux sur l'ensemble du territoire Pornic agglo Pays de Retz.....	62
Tableau 31: Total des soutiens liés au tri en déchèterie sur l'ensemble du territoire de Pornic agglo Pays de Retz attendus au titre de l'année 2022.....	62
Tableau 32: Coûts aidés à la tonne par flux en 2021 et 2022.	63
Tableau 33: Coûts aidés par habitant par flux en 2021 et 2022.	63

Figure 1: Carte du territoire de la Communauté d'agglomération Pornic aggro Pays de Retz en 2022	4
Figure 2: Evolution des appels téléphoniques sur l'année 2022.....	6
Figure 3: Evolution des données d'accueil sur l'année 2022.	6
Figure 4: Nombre d'interventions et de rendez-vous auprès des usagers en 2022.....	7
Figure 5: Exemple de calendrier de collecte	8
Figure 6: courrier "Avis de passage" pour la livraison des bacs de collecte.	9
Figure 7: Exemple de flyer distribué aux usagers suite au retrait des points de regroupements.	10
Figure 8: Carte représentant les fréquences de collecte d'ordures ménagères.	10
Figure 9 : Autocollant mis sur les bacs emballages concernant les extensions de tri.	11
Figure 10: Consignes de tri du verre et des papiers sur l'ensemble du territoire.	11
Figure 11: Nombre de sites de PAV sur le territoire de Pornic aggro Pays de Retz.	12
Figure 12: Exemple de flyer distribué aux habitants d'une impasse pour la présentation des bacs en regroupement.....	15
Figure 13: Evolution des tonnages des ordures ménagères et du tri sélectif entre 2021 et 2022.	16
Figure 14: Evolution des tonnages globaux OM et tri sélectif depuis 2017.	17
Figure 15: Evolution des ratios par habitant (DGF) des ordures ménagères et du tri sélectif entre 2021 et 2022.	18
Figure 16: Evolution des ratios par habitant (DGF) des ordures ménagères et du tri sélectif depuis 2017.....	18
Figure 17: Evolution des ratios depuis 2017 par rapport au Plan Régional de prévention et de gestion des déchets en 2025.	19
Figure 18: Fiche de contrôle des bacs jaunes.....	19
Figure 19: Qualité du tri sur les contrôles des bacs jaunes en 2022.	20
Figure 20: Composition des emballages collectés en 2022.....	21
Figure 21: Composition de refus de tri des emballages en 2022.	22
Figure 22: Composition des valorisables en 2022.....	22
Figure 23: Répartition du nombre de foyer par commune collectés par le service des Encombrants en 2022.	24
Figure 24: Carte de localisation et horaires des 7 déchèteries de Pornic aggro Pays de Retz.....	25
Figure 25: Evolution de la fréquentation des déchèteries par les particuliers sur l'année 2022.	28
Figure 26: Evolution et répartition des principaux flux collectés sur l'ensemble des déchèteries entre 2021 et 2022.....	30
Figure 27: Evolution et répartition des flux Autres collectés sur l'ensemble des déchèteries entre 2021 et 2022.....	31
Figure 28: Nombre de redevables en 2022 de la redevance spéciale « Gros Producteurs » par commune....	33
Figure 29: Flyers à destination des campeurs.....	35
Figure 30: Evolution du nombre de foyer aidé (subvention et distribution) pour la mise en place de composteur et objectif PLPDMA.....	36
Figure 31: Les différentes installations de l'Eco Centre.	50
Figure 32: Répartition des apports sur l'unité de tri compostage de l'Eco Centre en 2022.....	51
Figure 33: Taux de valorisation 2022 des déchets ménagers et assimilés collectés par Pornic Aggro Pays de Retz.....	55
Figure 34: Evolution des quantités d'ordures ménagères résiduelles admises en ISDND.....	55
Figure 35: Répartition des dépenses de fonctionnement du budget annexe TEOM.	59
Figure 36: Répartition des dépenses d'investissement 2022 du budget annexe TEOM.	60
Figure 37: Répartition des recettes de fonctionnement 2022 du budget annexe TEOM.	60
Figure 38: Répartition des recettes d'investissement 2022 du budget annexe TEOM.	61



ANNEXES

Rapport annuel 2022

sur le prix et la qualité du service public de
prévention et de gestion des déchets ménagers
et assimilés

ANNEXE 1

Guide des Déchets

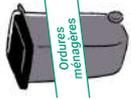
ANNEXE 2

Flyers des jours de collecte

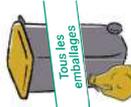
RÉDUISONS
TRIONS
VALORISONS

PORNIC → JOURS DE COLLECTE

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remisez-les le plus tôt possible



Ordures ménagères



Tous les emballages

SECTEUR 1 LUNDI toutes les semaines	SECTEUR 2 MERCREDI toutes les semaines	SECTEUR 3 MERCREDI tous les 15 jours semaines paires*	SECTEUR 4 MARDI tous les 15 jours semaines paires*	SECTEUR 5 MARDI tous les 15 jours semaines paires	SECTEUR 6 MERCREDI tous les 15 jours semaines paires*	SECTEUR 7 LUNDI tous les 15 jours semaines paires
SECTEUR 8 MARDI tous les 15 jours semaines paires	SECTEUR 9 MERCREDI tous les 15 jours semaines paires*	SECTEUR 10 MERCREDI tous les 15 jours semaines paires*	SECTEUR 11 MARDI tous les 15 jours semaines paires	SECTEUR 12 MARDI tous les 15 jours semaines paires	SECTEUR 13 MERCREDI tous les 15 jours semaines paires*	SECTEUR 14 MARDI tous les 15 jours semaines paires

* en l'absence de jour de collecte

TOUTES LES SEMAINES

PORNIC
c9glio
PARIS DE RETZ

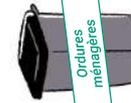
En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02.51.74.28.10

www.pornicagglo.fr

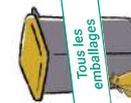
RÉDUISONS
TRIONS
VALORISONS

CHAUMES-EN-RETZ → JOURS DE COLLECTE

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remisez-les le plus tôt possible



Ordures ménagères



Tous les emballages

SECTEUR 1 MERCREDI tous les 15 jours semaines impaires	SECTEUR 2 JEUDI tous les 15 jours semaines impaires
SECTEUR 3 MERCREDI tous les 15 jours semaines paires	SECTEUR 4 MERCREDI tous les 15 jours semaines paires

* en l'absence de jour de collecte

PORNIC
c9glio
PARIS DE RETZ

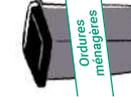
En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02.51.74.28.10

www.pornicagglo.fr

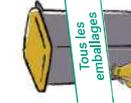
RÉDUISONS
TRIONS
VALORISONS

LA BERNIERIE-EN-RETZ → JOURS DE COLLECTE

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remisez-les le plus tôt possible



Ordures ménagères



Tous les emballages

SECTEUR 1 MARDI toutes les semaines	SECTEUR 2 MARDI tous les 15 jours semaines paires
SECTEUR 3 MARDI tous les 15 jours semaines paires	SECTEUR 4 MARDI tous les 15 jours semaines paires

* en l'absence de jour de collecte

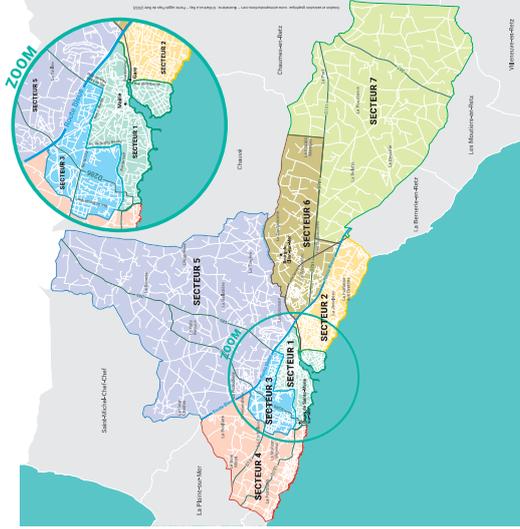
PORNIC
c9glio
PARIS DE RETZ

En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02.51.74.28.10

www.pornicagglo.fr

RÉDUISONS
TRIONS
VALORISONS

PORNIC Carte des secteurs



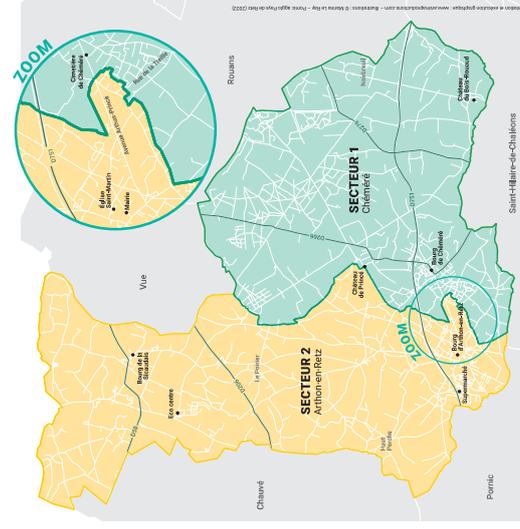
PORNIC
c9glio
PARIS DE RETZ

Un doute sur votre secteur de collecte ?
plus de détails sur +

www.pornicagglo.fr

RÉDUISONS
TRIONS
VALORISONS

CHAUMES-EN-RETZ Carte des secteurs



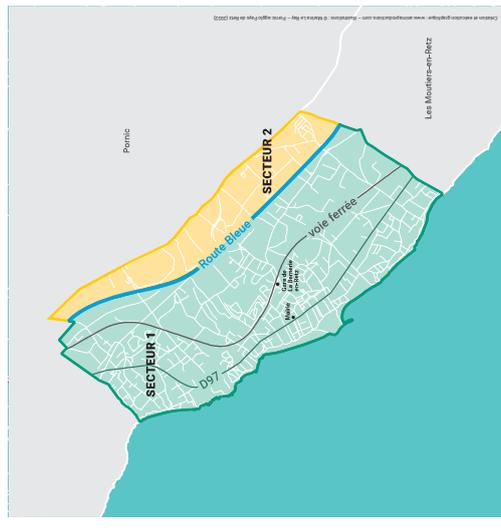
PORNIC
c9glio
PARIS DE RETZ

Un doute sur votre secteur de collecte ?
plus de détails sur +

www.pornicagglo.fr

RÉDUISONS
TRIONS
VALORISONS

LA BERNIERIE-EN-RETZ Carte des secteurs



PORNIC
c9glio
PARIS DE RETZ

Un doute sur votre secteur de collecte ?
plus de détails sur +

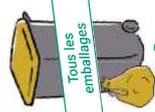
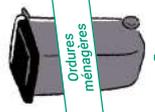
www.pornicagglo.fr

RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

LES MOUTIERS-EN-RETZ

→ JOURS DE COLLECTE

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remisez-les le plus tôt possible



SECTEUR 1
MARDI
toutes les semaines

SECTEUR 2
MARDI
tous les 15 jours
semaines paires

SECTEUR 1
MARDI tous les 15 jours
semaines impaires
en jalle et sans collecte
TOUS LES MARDIS

SECTEUR 2
MARDI
toutes les 15 jours
semaines paires

Les collectes sont assurées tous les jours fériés de l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier



En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02 51 74 28 10

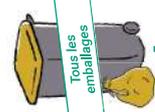
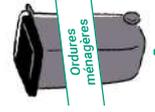
www.pornicagglo.fr

RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

PORT-SAINT-PÈRE

→ JOURS DE COLLECTE

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remisez-les le plus tôt possible



SECTEUR 1
JEUDI
tous les 15 jours
semaines paires

SECTEUR 2
MARDI
tous les 15 jours
semaines impaires

SECTEUR 1
JEUDI
tous les 15 jours
semaines paires

SECTEUR 2
MARDI
tous les 15 jours
semaines impaires

Les collectes sont assurées tous les jours fériés de l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier



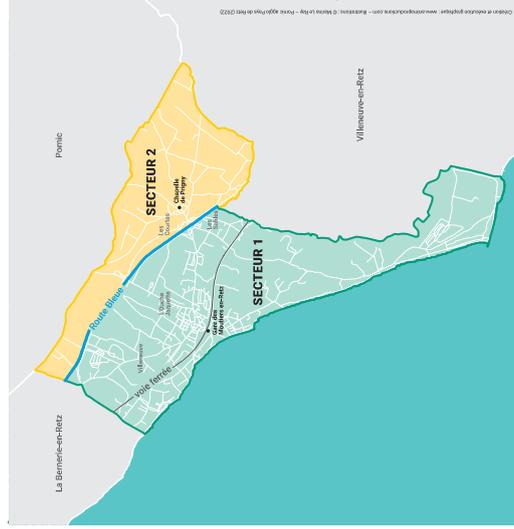
En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02 51 74 28 10

www.pornicagglo.fr

RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

LES MOUTIERS-EN-RETZ

Carte des secteurs



Un doute sur votre secteur de collecte ?
plus de détails sur +

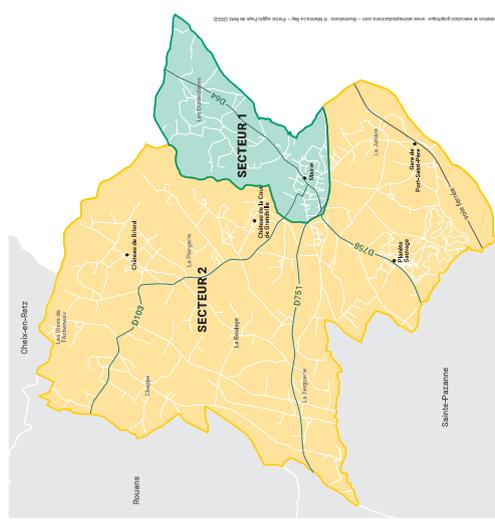
www.pornicagglo.fr



RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

PORT-SAINT-PÈRE

Carte des secteurs



Un doute sur votre secteur de collecte ?
plus de détails sur +

www.pornicagglo.fr

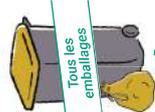
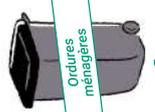


RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

ROUANS

→ JOURS DE COLLECTE

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remisez-les le plus tôt possible



SECTEUR 1
LUNDI
tous les 15 jours
semaines impaires

SECTEUR 2
MARDI
tous les 15 jours
semaines impaires

SECTEUR 1
LUNDI
tous les 15 jours
semaines impaires

SECTEUR 2
MARDI
tous les 15 jours
semaines impaires

Les collectes sont assurées tous les jours fériés de l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier



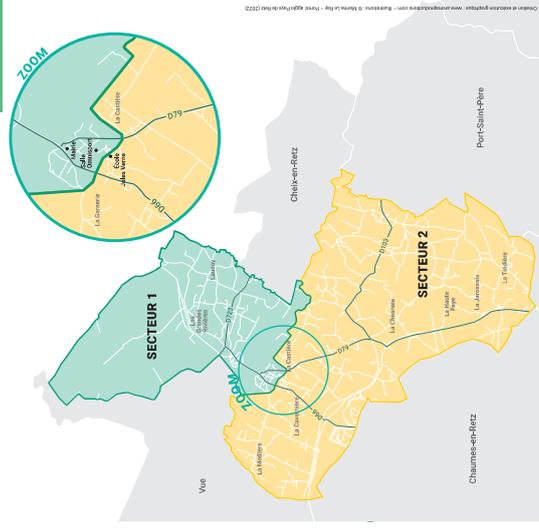
En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02 51 74 28 10

www.pornicagglo.fr

RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

ROUANS

Carte des secteurs



Un doute sur votre secteur de collecte ?
plus de détails sur +

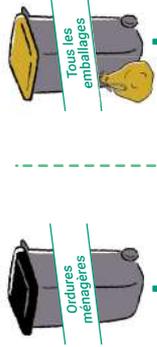
www.pornicagglo.fr



RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

SAINT-MICHEL CHEF-CHEF → JOURS DE COLLECTE

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remettez-les le plus tôt possible



SECTEUR 1
LUNDI
toutes les semaines

SECTEUR 2
LUNDI tous les 15 jours
semaines impaires

SECTEUR 3
LUNDI tous les 15 jours
semaines paires

SECTEUR 1
LUNDI tous les 15 jours
semaines impaires
en juillet et août collecte TOUTS LES LUNDIS

SECTEUR 2
MERCREDI tous les 15 jours
semaines paires
en juillet et août collecte
TOUTS LES MERCREDIS

SECTEUR 3
LUNDI tous les 15 jours
semaines paires

En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02.51.74.28.10

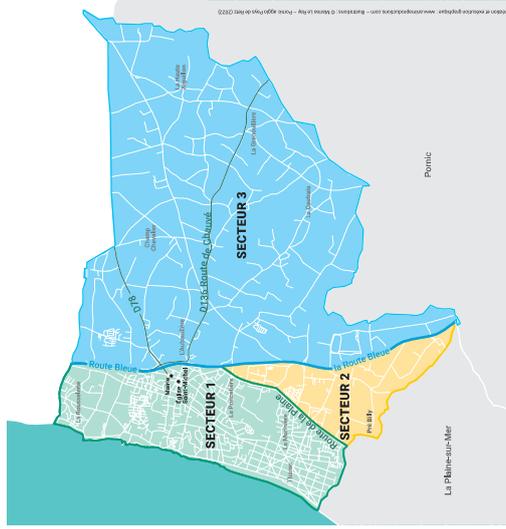
www.pornicagglo.fr

Les collectes sont assurées tous les jours fériés de l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier

**PORNIC
agglo
PAROISSE**

RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

SAINT-MICHEL-CHEF-CHEF Carte des secteurs



Un doute sur votre secteur de collecte ?
plus de détails sur +

www.pornicagglo.fr

**PORNIC
agglo
PAROISSE**

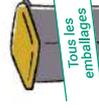
RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

CENTRE-VILLE PORNIC → JOURS DE COLLECTE | SECTEUR 1

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remettez-les le plus tôt possible



LUNDI
toutes les semaines



LUNDI
tous les 15 jours
semaines paires
en juillet et août collecte TOUTS LES LUNDIS

Aucune autre collecte de vos déchets ne sera organisée en dehors du jour de collecte indiqué. Le dépôt de déchets en dehors des jours de collecte ou des lieux prévus à cet effet feront l'objet d'enquête conformément aux articles R632-1 et R633-8 du Code Pénal (amendes jusqu'à 1 500€)

Les collectes sont assurées tous les jours fériés de l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier

En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02.51.74.28.10

www.pornicagglo.fr

**PORNIC
agglo
PAROISSE**

RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

CENTRE-VILLE PORNIC



En dehors des jours de collecte, pensez aux points de tri à votre disposition

Pour tous les autres déchets avez le réflexe déchèterie !
Pour les horaires, adresses, déchets acceptés : www.pornicagglo.fr

Un doute sur votre secteur de collecte ?
plus de détails sur +

www.pornicagglo.fr

**PORNIC
agglo
PAROISSE**

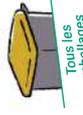
RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

SAINTE-PAZANNE → JOURS DE COLLECTE

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remettez-les le plus tôt possible



VENDREDI
tous les 15 jours
semaines impaires



VENDREDI
tous les 15 jours
semaines impaires

Les collectes sont assurées tous les jours fériés de l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier

En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02.51.74.28.10

www.pornicagglo.fr

**PORNIC
agglo
PAROISSE**

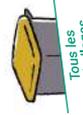
RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

SAINT-HILAIRE DE-CHALEONS → JOURS DE COLLECTE

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remettez-les le plus tôt possible



MERCREDI
tous les 15 jours
semaines paires



MERCREDI
tous les 15 jours
semaines paires

Les collectes sont assurées tous les jours fériés de l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier

En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02.51.74.28.10

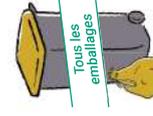
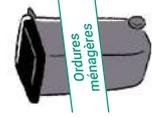
www.pornicagglo.fr

**PORNIC
agglo
PAROISSE**

RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

CHEIX-EN-RETZ → JOURS DE COLLECTE

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remettez-les le plus tôt possible



LUNDI
tous les 15 jours
semaines impaires

Les collectes sont assurées tous les jours fériés de l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier

En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02.51.74.28.10

www.pornicagglo.fr

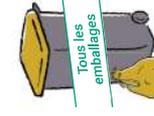
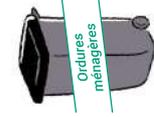
02049145000@pornicagglo.fr - 02049145000@pornicagglo.fr - 02049145000@pornicagglo.fr



RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

LA PLAINE-SUR-MER → JOURS DE COLLECTE

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remettez-les le plus tôt possible



SAMEDI
toutes les semaines

SAMEDI
tous les 15 jours
semaines impaires

Les collectes sont assurées tous les jours fériés de l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier

En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02.51.74.28.10

www.pornicagglo.fr

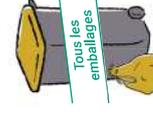
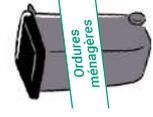
02049145000@pornicagglo.fr - 02049145000@pornicagglo.fr - 02049145000@pornicagglo.fr



RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

VILLENEUVE-EN-RETZ → JOURS DE COLLECTE

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remettez-les le plus tôt possible



VENDREDI
tous les 15 jours
semaines paires

Les collectes sont assurées tous les jours fériés de l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier

En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02.51.74.28.10

www.pornicagglo.fr

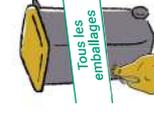
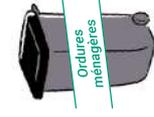
02049145000@pornicagglo.fr - 02049145000@pornicagglo.fr - 02049145000@pornicagglo.fr



RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

PRÉFAILLES → JOURS DE COLLECTE

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remettez-les le plus tôt possible



MARDI
toutes les semaines

MARDI
tous les 15 jours
semaines paires

Les collectes sont assurées tous les jours fériés de l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier

En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02.51.74.28.10

www.pornicagglo.fr

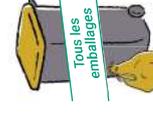
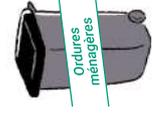
02049145000@pornicagglo.fr - 02049145000@pornicagglo.fr - 02049145000@pornicagglo.fr



RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

VUE → JOURS DE COLLECTE

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remettez-les le plus tôt possible



MERCREDI
tous les 15 jours
semaines impaires

Les collectes sont assurées tous les jours fériés de l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier

En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02.51.74.28.10

www.pornicagglo.fr

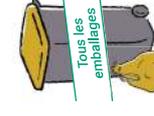
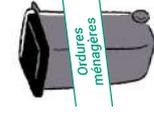
02049145000@pornicagglo.fr - 02049145000@pornicagglo.fr - 02049145000@pornicagglo.fr



RÉDUISONS
TRIIONS
VALORISONS

CHAUVÉ → JOURS DE COLLECTE

Sortez vos bacs la veille au soir du jour de collecte et remettez-les le plus tôt possible



JEUDI
tous les 15 jours
semaines paires

Les collectes sont assurées tous les jours fériés de l'année sauf le 25 décembre et le 1^{er} janvier

En savoir +
Service Gestion des Déchets : 02.51.74.28.10

www.pornicagglo.fr

02049145000@pornicagglo.fr - 02049145000@pornicagglo.fr - 02049145000@pornicagglo.fr

